

Demande la parole. Est ce que c'est au sujet de l'ordre du jour? Parce que sinon, je lance la question de l'ordre du jour. Pardon? Une communication actée? Allez y. Euh, pardon, excusez moi, je vais lancer la la vidéo. Euh, chers techniciens, on peut passer en vidéo? À ceux qui nous suivent. Bonjour, Bienvenue dans la séance du Conseil communal du 28 août 2024. Monsieur Hamzaoui, pour une communication, il y a un problème avec mon micro. Allez y Monsieur Hamzaoui.

Merci, Madame la Bourgmestre. Chers collègues, comme vous avez pu constater dans la presse ma démission du parti écolo, j'aimerais que vous et madame la secrétaire communale. Le fait que je siège dorénavant au conseil communal en tant qu'indépendant. Merci.

Merci Monsieur Hamzaoui. Monsieur Volcanus, le même type d'annonce.

Ça peut vous faire plaisir. Mais on est là, on est là. Attendez, s'il vous plaît! Pour le moment, on est là pour sauver nos travailleurs et pour un travail meilleur. Même si bourreau ne veut pas. Nous, on est là, on est là. On est là. On est là. Merci. Mon regard restera là pour sauver nos travailleurs et pour un travail meilleur. Même si Bongo ne veut pas, nous, on est là. On est là.

Et bien je vais être obligé de faire une interruption de séance. Je vous remercie. Mais je.

Peux d'abord.

Alors j'ai eu, c'est sur l'ordre du jour Monsieur Bacar ou une annonce dont vous n'allez pas prendre la parole sur le débat parce que vous n'êtes pas chef de groupe et c'est un débat qui sera réservé aux chefs de groupe. C'est madame Picard qui fait office de chef de groupe chez vous aujourd'hui. Est ce qu'il y a d'autres annonces? Que t'es contente? Monsieur papa, dit madame Chevreau. S'il vous plaît. S'il vous plaît, s'il vous plaît! Madame Chevreau, allez-y. Vous avez la parole.

Merci, madame la Présidente. Moi aussi, je j'ai une annonce à faire. C'est que je serai indépendante. Euh, désormais. Et Monsieur Papa dit aussi Depuis que nous avons décidé ça ensemble, euh, euh, Pourquoi avoir quitté la section maire de Molenbeek après 18 ans dans l'équipe formée par madame Schepmans et nos prédécesseurs depuis un an et demi, je me sens de moins en moins à l'aise. Comme d'ailleurs d'autres personnes dans une section où les réunions publiques s'organisent à des endroits quasiment inaccessibles aux PMR. Les activités où seuls les membres de la nouvelle section sont informés à temps et où je me suis même vu refuser la publication de mon curriculum vitae politique parce qu'il est trop long ou dans certaines publications dans les réseaux sociaux. Je n'ai jamais fait de politique pour écraser qui que ce soit. S'il y a débat, pour moi, il s'opère et il s'agit du travail pour Molenbeek. J'adore le travail en équipe et les brainstormings pour faire, pour trouver des solutions innovantes. Et là, je suis resté sur ma faim. J'ai toujours lutté contre les extrêmes, qu'elles soient de droite comme de gauche. Et je veux rester fidèle à mes convictions. Ce que j'aime dans mon engagement outre D'abord, évidemment d'aider mes concitoyens, c'est de travailler les dossiers, participer activement dans les associations communales et intercommunales et y apporter ce que je sais avec mes valeurs sociales-démocrates. J'ai depuis 18 ans ainsi voulu faire nourrir plus de démunis en participant à la création de l'épicerie sociale d'un pas compliqué. Plus encore, où assurer les bonnes conditions de vie aux PMR des coups-bas insidieux et humiliants envers les mandataires en place. Je n'accepte pas ça de et pour personne. On s'explique en face, on se respecte, on s'écoute, on avance en cherchant des solutions. Enfin, ça c'est dans mon monde



débrouiller tant bien que mal malgré la pénurie omniprésente dans les deux communautés. Et donc il nous manque encore quelques enseignants, mais c'est vraiment très peu par rapport à là où on en était il y a une dizaine de jours. Et donc j'en suis très heureuse. Alors de manière générale, si on peut se féliciter de la manière dont la rentrée s'est passée, je voudrais également vous annoncer deux nouvelles directions d'école. Madame Josiane Langlet qui reprend l'école Tamaris après les difficultés connues l'année passée puisque la directrice était souffrante et madame Audrey qui prend la direction de l'école 18 pour succéder à madame Patten qui a pris sa retraite à la fin de l'année passée. Voilà ce que je voulais vous dire. Enfin, j'aurai le plaisir de vous inviter très bientôt à l'inauguration des nouveaux bâtiments et espaces que nous avons pu créer en une législature au sein de l'école treize. Le chantier vient de se terminer et je m'en félicite. C'est rare de pouvoir avoir des réalisations en une législature. Nous aurons deux réalisations marquantes de cette législature l'extension de l'école treize avec de bien meilleures conditions de travail pour les travailleurs et d'accès à la scolarité pour les enfants. Et également, enfin, une salle de sport et de gymnastique pour l'école quatorze Ce qui est attendu depuis longtemps et nous avons. Nous n'avons pas sacrifié le parking des enseignants comme c'était prévu auparavant. Nous avons créé un parking pour les enseignants et je pense que c'est également quelque chose qui est de nature à stabiliser l'école et son équipe et je m'en félicite. Voilà. Alors maintenant, je voudrais vous demander l'introduction de trois points en urgence avant. Euh, là dessus, monsieur l'embauche. Allez y.

Le Président Merci, madame la Présidente. Je vous rappelle l'article deux de notre règlement d'ordre intérieur, qui dit que l'ordre du jour de la séance publique comprend dans l'ordre la présentation des points éventuels introduits en urgence. Ce que vous n'avez pas fait. Interpellation des habitants, mais il n'y en a pas. Et puis ensuite les communications utiles. Vous avez inversé. Et donc aujourd'hui, je. Maintenant, je considère qu'il n'y a plus de points en urgence puisque vous avez zappé la procédure. Merci, monsieur.

J'ai laissé la parole à Monsieur Hamzaoui effectivement tout à l'heure pour qu'il fasse son annonce. Par la suite, j'ai considéré que tout le monde pouvait faire son annonce. Je ne pense pas que ça change grandement l'ordre du jour et je peux vous dire que nous avons absolument besoin des points en urgence que j'allais présenter puisque parmi eux figurent la désignation d'un receveur communal faisant fonction, sans lequel nous ne pouvons pas procéder, comme je l'ai dit, à la liquidation des salaires, ce qui me semble pas une très bonne idée. Voilà, Alors si vous voulez parler, euh, de l'ordre du jour en ces termes, eh bien je vous en laisse la responsabilité. Ma responsabilité est de demander l'introduction de trois points en urgence et je vais le faire maintenant. Euh. Est ce que je peux avoir l'assentiment du conseil pour introduire en urgence le point? Marché public de service à bordereau de prix relatif à la location de bus avec chauffeur pour le transport d'enfants des écoles communales? Et par ailleurs, les deux points qui concernent la désignation d'un receveur communal faisant fonction du 28 du huit au 25 du neuf 2024, ainsi que la prestation de serment de ce receveur afin que cette personne puisse entrer en mission dès demain et effectivement signer. Euh la euh, le fait de donner les salaires à nos travailleurs. Est ce que je peux avoir votre assentiment pour cette introduction de point en urgence. Mais tout à l'heure, tout à l'heure, j'ai eu le tort de la lui donner. Et donc à ce stade, oui, bien sûr, mais je vois que vous êtes là juste pour foutre le. Excusez moi, vous m'avez comprise. Et donc maintenant, je voudrais vous demander, s'il vous plaît de pouvoir avoir un écran de vote pour les points en urgence. On va voter sur les points en urgence.

Vous avez abordé un point qui concerne les communications. Allez y par rapport à ce que vous avez dit.



La question d'actualité était exactement en rapport avec la pétition et les doléances du personnel communal et du CPS et la pétition qui a rassemblé 800 signatures. Euh pour les gens qui nous regardent à la maison, euh je lis euh très vite les points. Donc l'augmentation des chèques repas dont monsieur avait déjà parlé, les conditions de travail décentes, le bien être des travailleurs, plan de fin de carrière adapté, la stabilisation des contrats précaires, l'évolution de carrière et l'arrêt de l'externalisation des services, c'est à dire des marchés publics pour des fonctions qui devraient être faits par le personnel ou parfois privatisées ou semi privatiser des secteurs qui étaient publics. Alors ma question était très simple. Est ce que vous confirmez les constats faits par la pétition, là? Tantôt, vous avez dit que c'est la première fois que vous entendez ces exigences. Je peux vous dire que, en étant ici, euh, six années, euh, je pense que presque tous les points ont été mentionnés déjà lors des actions passées. On a déjà discuté plusieurs fois sur le passage du niveau, euh, vers le niveau, euh. D On a parlé déjà sur les conditions de travail décentes. On a demandé une édition il y a quelques temps, Euh, là dessus, on a demandé aussi, euh, de rencontrer et d'écouter les syndicats ou les représentants syndicaux, On a discuté à chaque repas. Je pense que il y a déjà pas mal de choses qui ont été discutées ici, mais on n'a jamais eu en fait les réponses qu'on voulait. C'est à dire réellement pouvoir entendre les gens. Donc je vous demande. Est-Ce que vous confirmez les constats faits dans la pétition et quelles solutions comptez vous apporter? Nous demandons d'entendre le syndicat au Conseil parce qu'un tel signal est trop important pour l'ignorer. 800 signatures, c'est beaucoup et nous demandons enfin une section réunie pour réfléchir en présence de syndicats, aux solutions possibles. Cela fait déjà plusieurs fois que des syndicats et du personnel se sont présentés au conseil. Plusieurs fois, on nous a demandé de pouvoir les entendre correctement dans un cadre où on peut échanger. Et plusieurs fois, cela a été refusé. Donc je vous demande quand il y a 800 signatures sur une pétition, il faut le prendre au sérieux. Je pense qu'il faut rentrer dans une dans un dialogue et je pense que le conseil communal peut prendre sa responsabilité et écouter les représentants du personnel. Je vous écoute.

Alors l'interlocuteur suivant est Monsieur Eylenbosch.

Monsieur le président, Merci, Madame la Présidente. Moi j'avais fait une petite phrase qui était nettement plus courte que celle de mon collègue, Monsieur Deblock. Je disais simplement que la presse se faisait l'écho des doléances du personnel communal et je vous demandais de nous expliquer clairement quelles étaient les demandes. Pardon, excusez moi. Donc je dis, je répète. La presse se fait l'écho des doléances du personnel communal. Alors moi, ce qui m'intéressait, c'était surtout que vous puissiez nous expliquer clairement les demandes des travailleurs de la commune et surtout les mesures que vous avez prises pour y répondre. Parce que, comme ça a été dit et comme nous le savons tous ici au sein de ce Conseil communal, par rapport aux différentes interpellations dont nous avons déjà été témoins. Les revendications ne sont pas nouvelles. Et donc je suppose que vous avez déjà dû prendre des mesures pour répondre à certaines des demandes des travailleurs. Et donc je serais curieux de savoir ce que vous avez déjà fait pour, euh, pour eux. Merci. Le Président.

Merci, monsieur Bosch. Euh. L'interlocuteur suivant est Monsieur Elcano.

La Présidente Je ne vais pas être redondant et répéter ce qui a été dit par mes collègues. D'ailleurs, je reviendrai plus tard dans la réplique. Ma réaction sera proportionnelle à votre amnésie par rapport aux problèmes que rencontrent les travailleurs de la commune. J'ai été un peu choqué par la réponse d'ailleurs que vous avez donnée ce matin dans la presse, mais aussi aujourd'hui aux représentants des différents syndicats. Et donc, comme mes collègues, évidemment, je m'inquiète de la



tout d'abord pour cela. Ça, c'est certain. Et je veux aussi leur dire, et je l'ai dit tout à l'heure, que pour moi, ce qui était extrêmement important, c'était leur sécurité. C'est la raison pour laquelle on a pratiqué une nomination automatique depuis le début de cette législature, étant donné que la question des pensions nous le permettait. Donc, nous avons pratiqué cela pour que les travailleurs soient en sécurité. Alors, le lien entre les crises que nous avons vécues et, effectivement la difficulté d'agir davantage sur la question monétaire des chèques repas, c'est la question la plus dure au niveau monétaire. Elle vaut plusieurs centaines de milliers d'euros. Évidemment, le lien, il est évident, c'est que quand on a, pour garder tous nos travailleurs l'année passée, dû augmenter le précompte immobilier, et bien on l'a fait parce qu'on avait besoin de 11 millions pour l'indexation des salaires de nos travailleurs et donc pour pouvoir garder tous nos travailleurs et pour pouvoir leur octroyer cette indexation, on s'est tourné vers l'impôt de notre population. Et quand j'ai parlé des multipropriétaires, c'est vrai, nous avons réfléchi pcmr ensemble pour trouver une formule qui pèse davantage sur les multipropriétaires, davantage sur les multipropriétaires. Pourquoi? En premier lieu, parce que les multipropriétaires sont pour la plupart des non Molenbeekoïes. Parce qu'il y a des gens qui spéculent sur notre habitat et qui sont non molenbeekoïes. Ça nous permettait, avec cette formule d'aller chercher de l'argent qui n'était pas dans la poche des Molenbeekoïes. Et donc, quand on cherche 11 millions, ce n'est pas simple. Et je le répète, c'était pour pouvoir garder nos travailleurs que par ailleurs, nous avons travaillé à sécuriser. Quand je dis notre CPS apolitique, social inchangé du fait des transferts de charges du fédéral, qu'est ce que c'est un transfert de charges du fédéral? C'est par exemple le fait d'augmenter les risques sans augmenter les revenus d'intégration, sans augmenter la part que le fédéral y prend Pour des communes comme la nôtre, où un très grand nombre d'allocataires sociaux sont à la charge d'un petit nombre d'habitants, nous avons la commune de Belgique où il y a le plus grand nombre d'allocataires sociaux par rapport au nombre d'habitants. Donc la charge pèse davantage sur nos épaules, sur nos épaules. Nous sommes une commune où ce type de règle, quand c'est pris par le fédéral, ça nous vient comme un backlash et ça nous coûte des millions. Et donc, je cite ça parce que bien sûr que j'aimerais que vous puissiez avoir des chèques repas comme les autres communes. Je le souhaiterais. Par contre, nous n'avons pas pu trouver les centaines de millions d'euros nécessaires et nous avons dégagé 11 millions pour pouvoir indexer et garder tout le personnel. Et donc oui, ce sont des choix politiques et ce sont des choix politiques difficiles. Et cette majorité, je pense, est fière de ses choix politiques parce que ça donne une sécurité de l'emploi. C'est un choix politique qui a été notre priorité. Si nous avons demandé aujourd'hui à tous les services de faire des économies, c'est parce que nous ne souhaitons pas augmenter les impôts cette année. C'est impossible pour nous, étant donné qu'on l'a fait l'année passée et que nous avons remarqué que nos dépenses de fonctionnement à certains endroits sont plus élevées que dans d'autres communes. Et donc nous pensons que là, il y a moyen effectivement, et non pas de manière absurde, avec la même règle pour tous, mais en ayant des réflexions, y compris sur les vêtements des travailleurs. Je sais qu'il y a des situations qui ne sont pas bonnes, mais y compris sur les vêtements des travailleurs, que parfois s'il y a des vêtements qu'on peut garder d'une année sur l'autre, et bien il vaut mieux les garder. Ça nous permet de mettre l'argent dans d'autres mesures. Ce n'est pas au profit de qui que ce soit, c'est pour essayer d'avoir la commune au contraire la mieux gérée possible. Alors l'un d'entre vous m'a demandé ce que nous avons fait. Eh bien, dans ce que j'ai compris de la presse, puisque je n'avais pas votre papier vert et je n'ai toujours pas votre pétition, j'ai compris que vous aviez mis l'accent sur la question des locaux, mais je veux quand même que tout le monde comprenne comment ça se passe. Donc nous avons régulièrement des rencontres avec les organisations syndicales où sont abordées toute une série de points avec nos services. Et durant ces rencontres sont mis à l'ordre du jour très souvent. Et bien il y a ça qui ne va pas dans tel local, il y a ça qui ne va pas pour telle équipe, etc. A chaque fois, les points sont examinés avec

sérieux et ensuite on fait notre possible pour que le plus vite possible, les choses soient améliorées. Et je vais donner, je vais donner des, euh, des exemples. Euh. Il est vrai qu'on a des endroits où on a des problèmes de vestiaires. Je donne un exemple à l'école huit neuf, on a un problème de vestiaires. On a beau chercher, on ne trouve pas de solution pour donner un vestiaire fixe pour les femmes de ménage, on a une difficulté de ce côté. Qu'est ce qu'on a expliqué? On vient avec un master plan demain pour l'école huit neuf où on a déjà réparé les sanitaires, où on a déjà des centaines d'enfants qui, grâce à ce chantier d'envergure, ont enfin des sanitaires corrects dans l'école huit neuf. Ça fera partie des priorités du Master plan de ne pas oublier d'avoir un local pour les femmes de ménage. On l'a expliqué aux syndicats dans le comité où on a discuté de ça lorsqu'on avait d'abord pris le soin d'aller évaluer la situation sur place et de chercher une solution qui serait plus rapide. Alors, rue de l'Intendant par exemple, le souci de vestiaires et de douches a été résolu à l'école quinze seize. C'est résolu. Il y avait une fuite infiltration récemment à la salle Amjahid. C'est résolu. Les soucis de ventilation à la démographie, c'est un dossier qui traîne depuis le début de ce bâtiment. Je l'ai fait ressurgir à la fin de l'année parce qu'on a de nouveau eu des plaintes et que le. Et du coup, le collège a décidé qu'on allait déménager un des services. Et donc ça, c'est une décision engrangée par le collège pour pouvoir rencontrer les difficultés qui sont rencontrées dans la recherche qu'on a faite sur les conditions de travail dans ce bâtiment. C'est en fait la seule solution qui ne soit pas trop coûteuse pour la commune et qui puisse permettre de s'adapter aux difficultés causées par ce bâtiment passif et qui date de bien avant notre arrivée. Et ce n'est pas de cette législature, c'est d'il y a trois législatures, l'arrivée de ce bâtiment là qui a toujours posé problème. Donc oui, on est dans une phase de résolution également sur ce problème. Alors, en ce qui concerne l'école treize, on vient de créer une extension, on va pouvoir extraire un enseignant et des élèves, mais aussi soulager les femmes de ménage d'une série de problèmes dans cette école, ainsi que travailler sur le logement du concierge qui est déplorable aujourd'hui. Euh, grâce à la nouvelle construction, on va pouvoir faire tout ça. Tant qu'on n'avait pas la nouvelle construction, on ne pouvait pas faire tout ça pour l'école. 14-18 Oui, on a un problème de surchauffe, on le sait pour l'école dix Euh. J'ai une réunion pas plus tard que demain matin avec le Master Plan pour réparer et étendre l'école. Dix Parce qu'on a là aussi des pavillons où on a surchauffe depuis des années. C'est pas du tout une situation nouvelle et c'est une situation pour laquelle cette majorité apporte enfin des solutions. Voilà, ça c'est ce que je voulais dire sur ce qui m'est connu. Ah oui, on m'a encore mis que la porte du réfectoire de l'école onze est toujours cassée, doit être réparé ou remplacé. Il y a également une grande fenêtre cassée sur laquelle on a mis un panneau et ce dossier est en cours. Et ce dossier date d'avril 2024. En cours également, une demande de vestiaires et d'équipements de protection individuelle féminins pour les gardiennes de la paix. Oui, on féminise les gardiennes de la paix et donc il y a des choses qu'on doit adapter. C'est une politique qu'on a souhaité féminiser les gardiennes de la paix. Et c'est vrai, nos infrastructures n'y étaient pas encore prêtes. Et donc il y a encore un certain nombre de choses qui ne sont pas parfaitement au point, et c'est noté en cours dans le tableau de suivi. Voilà, voilà. A ma connaissance de quoi on parle et je vous laisse avec ceci et je suppose que chacun voudra reprendre la parole. Monsieur De Block, vous avez d'abord la parole Allez-y.

Je pense que d'abord il faut reconnaître que la commune a fait porter une partie de la facture sur le personnel aussi. Quand on a discuté, je pense, le budget, j'ai cité des chiffres que, en fait, il y a 56 membres de personnel en moins. Je pense que ça représente un peu moins de 5 % du personnel dans certains services. Effectivement, il y a un sérieux problème. Il y a des plans de privatiser les crèches. Vous ne répondez pas. Je trouve qu'au niveau du matériel et des vêtements qui manquent. Je trouve que c'est un peu vite dit qu'on est juste économe. Quand des gens disent on a une paire de gants pendant un an, on doit acheter ses propres chaussures parce que sinon je

dois marcher, travailler, porter des choses lourdes avec des chaussures où en fait la semelle est cassée. Mon pied n'est plus bien dedans. Je pense que c'est une question de sécurité. C'est une question d'urgence. Il y a deux services au moins où ça a été signalé et d'ailleurs juste par le syndicat des amis et des connaissances que je connais m'ont signalé les mêmes problèmes et je n'ai pas l'impression que c'est exagéré. C'est quelque chose qui est récurrent. Et quand on voit qu'il y a des camions qui sont cassés, pas réparés depuis longtemps, ça veut dire qu'en fait une équipe doit faire le boulot de quatre équipes. Il ne faut pas s'étonner que, un peu partout à Molenbeek, les encombrants s'entassent ou traînent, le ramassage traîne. Si au lieu de quatre camions, il y a un qui est fonctionnel, je pense vraiment que vous avez dit les efforts. Mais là, je pense que vous n'avez pas encore répondu réellement à la souffrance que les gens ont. Et je vous répète, vous n'avez pas répondu à la question. On vous propose une section réunie en écoutant le syndicat et réfléchir ensemble. C'est quoi les solutions? Vous dites qu'il n'y a pas d'argent, mais il y a des choix qui sont faits tous les jours. Il y a des choix qui sont faits tous les jours. Et vous demandez un effort du personnel, mais on pourrait demander aussi un effort aux collègues. Voilà. Le Collège 2025 aura une augmentation de la rémunération des échevins. Pourquoi ne pas faire un effort avec le collège, par exemple aussi? Il y a eu une indexation L'indexation des rémunérations aussi du collège. Pourquoi ne pas investir une partie? Il y a par exemple certains services où les gens disent il y a trop de dirigeants, Parfois on a une armée mexicaine. Pourquoi? On fait le choix parfois d'investir? Et je ne dis pas qu'il ne faut pas des dirigeants, il faut des dirigeants, il faut des directeurs de service. Mais parfois, dans certaines poches de département, il y en a un paquet. Et les gens se demandent pourquoi. Pourquoi investir là dedans alors qu'en fait il faut des mains sur le terrain? Et donc ce sont tous des questions. Vous avez dit qu'il y a en fait aussi une enquête et un travail qui sera fait sur l'objectivisation de la charge de travail, où on en est, où on en est. Je suis vraiment très curieux et je suis sûr que tout le monde et le personnel est très curieux où vous en êtes? Voilà, je vous propose une section réunie avec le syndicat. Je ne vous ai pas entendu sur cette question là. Voilà, je n'ai pas posé beaucoup de questions. C'était une question importante, je pense. Une des deux d'ailleurs. Voilà.

Merci Monsieur Eylenbosch.

Merci, madame la Présidente. Quand j'entends toutes les explications que vous nous donnez, oui, effectivement, vous avez probablement été fait mettre un emplâtre sur une jambe de bois, euh, par des petites touches à gauche et à droite, mais vous n'avez pas pris le problème dans son entier et la totalité de l'ampleur de la problématique. Cette problématique, elle existe déjà depuis plusieurs années. Et euh. Plutôt que de faire un master plan pour une école, vous avez peut être dû faire un master plan pour une commune et ça, vous ne l'avez pas fait. Alors moi, aujourd'hui, euh encore dans ce conseil communal, si nous allons avoir pour euh, pas loin de 200 zéro zéro 0 €, soit qui sont déjà, euh, mis sur le côté, soit qui seront probablement mis de côté, euh, d'ici quelques mois, euh Parce que vous n'avez pas fait le travail comme il le fallait pour éviter ces dépenses et parce que vous avez intenté des procédures qui étaient inutiles, parce que vous avez eu, vous n'avez pas géré convenablement la situation difficile qui se présentait. Et aussi parce que j'ai un petit peu l'impression que, aujourd'hui, euh, vous vous croyez, euh, Dieu et que vous pouvez gérer comme vous voulez et que vous ne tenez pas compte ni de la population parce que la population est prise également en otage et que vous ne tenez pas compte du personnel et de ses demandes. Et aujourd'hui, quand vous avez un personnel qui travaille dans une entreprise parce que la commune est votre père s'est permis de me reprendre comme si j'avais sorti ça concernant des écoles, Madame va s'en souvenir et qu'il m'avait dit ou j'irai raconter à tous les enseignants que vous appelez l'école une entreprise. Ben oui, ce sont des entreprises, il y a des moyens de faire rentrer de l'argent par

différentes activités et vous avez le moyen de dépenser l'argent qui rentre. Et donc quand vous ne faites pas le nécessaire que pour faire rentrer l'argent convenablement et que vous ne faites pas le nécessaire, que pour faire les bonnes économies au bon moment et que vous ne prévoyez pas les pertes que vous allez faire, et bien on se retrouve à ce moment là en grande difficulté et j'ai déjà attiré l'attention plusieurs fois sur le problème des encours où nous avons des sommes colossales qui sont aujourd'hui impayées par des personnes qui nous devaient payer de l'argent et pour lesquels des procédures ont été lancées, qui coûtent encore plus d'argent, alors que l'on sait pertinemment bien que le sujet était perdu à l'avance. Et je crois malheureusement qu'un de ces jours, puisque vous aviez déjà reçu cette information pour le budget qu'il faut et qu'il faudra mettre ces encours quelque part en irrécupérable et que ça va plomber fortement les comptes. Et je vous rappelle également que vous aviez l'obligation de présenter les comptes 2023 au plus tard le 30 juin.

Sur le débat dans lequel on est.

Dans le cadre, tout est lié. Et donc pour le 30 juin. Et donc j'attends impatiemment que vous nous présentiez ces comptes le plus rapidement possible et au plus tard au prochain conseil, de telle façon que les électeurs, quand ils auront voté, sachent exactement où ils en sont. Et ne venez pas trouver une excuse pour une receveuse qui est absente depuis un certain temps. Ne venez pas dire qu'il n'y avait pas assez de personnel que pour faire les documents et que M. L'échevin des Finances fasse le nécessaire que pour faire travailler ces services et obtenir ces documents pour le prochain conseil communal. Merci.

Monsieur le.

Président. Merci, madame la Présidente. Alors, je sais que vous êtes une personne qui êtes féru de culture. D'ailleurs, lors du précédent conseil communal, on a eu droit à du Shakespeare. Moi, je vais vous parler. Vous connaissez un peu le film de John Cameron, Le Titanic, vous savez, avec DiCaprio. En résumé, ce paquebot, lorsqu'ils quittent le port, il prend la haute mer. Il est scintillant, tout neuf. À l'intérieur, c'est la joie, la fête, Tout le monde s'amuse. Ça me rappelle un peu votre élection en 2018. On vous porter en triomphe. Catherine? Catherine, vous rappelez?

J'ai comme l'impression que vous vous égarez sur une réplique, une question.

Une métaphore. C'est une métaphore qui correspond à la situation de Molenbeek.

Madame Moureaux.

Arrêtez de m'interrompre, s'il vous plaît.

Et donc, quel est le principe de la question d'actualité? Vous savez, lorsque?

Lorsque, Lorsque? Madame? Madame Moureaux. Lorsque le bateau va dans la mauvaise direction, à un moment donné, il prend de front un iceberg. Et malheureusement, on connaît la suite, il a sombré et il a emporté avec lui des centaines de victimes. Et pendant que certains disaient au capitaine Capitaine, capitaine, n'allez pas dans cette direction. Il y a des risques. Vous vous rappelez, On vous a averti sur les risques qu'il y avait en nommant les personnes que vous avez évoquées. Nous ne sommes pas contre les nominations, évidemment, mais nous sommes contre les conséquences. Parce que ce que madame Moreau oublie de vous dire, c'est que nommer des personnes qui aujourd'hui le regrettent d'ailleurs, ça a

provoqué une charge structurelle de 4 millions et demi d'euros chaque année. C'est ce qui explique le vraiment le fait que les comptes sont plombés, entre autres. C'est un certain nombre d'investissements catastrophiques. C'est des magouilles d'ailleurs qui ont été dénoncées à la justice. L'affaire des tapis rouges, l'affaire de sonorisation et bien d'autres choses encore. Vous avez votre cabinet, madame Moreau, madame Moreau, madame avait six collaborateurs et vous vous retrouvez avec onze collaborateurs. On aurait dit la l'impératrice de Molenbeek. Oui, mais osez dire la vérité. Et pendant que le navire coule, vous vous rappelez? Vous savez ce que ce que ce que faisait le capitaine? C'est ce que vous êtes en train de faire aujourd'hui. C'est ce que tout le monde a entendu. Il demandait aux violonistes, aux musiciens de continuer à jouer. Nous coulons, mais continuez à jouer. Distrayez la populace et la population. C'est ce que vous avez fait. J'ai fait. J'ai fait en sorte que les travailleurs soient saturés statutairement nommés. J'ai fait en sorte de faire ceci, cela. Mais en fait, la réalité, c'est qu'aujourd'hui les travailleurs sont à bout. Il n'y a plus de service qui fonctionne. Il faut avoir un rendez vous à l'état civil. C'est quatre mois parce qu'il n'y a pas assez de personnel. Le personnel aujourd'hui, je rappelle, je l'ai déjà dit ici, dans cette enceinte, les gens qui s'occupent du nettoyage, il y avait 85 personnes qui travaillaient dans le service. Nous sommes aujourd'hui à 42 ou 43, dont un certain nombre de malades, les gens qui doivent aujourd'hui assumer la charge de travail. Oui, madame. Regardez moi quand je vous parle, je sais que ça vous dérange. La charge de travail, elle est énorme. S'il vous plaît.

Restez poli.

Je suis très poli. Je sais.

Je suis très poli, poli.

Vous, vous ne respectez pas les habitants et vous, vous ne respectez pas les conseillers communaux. Ne détournez pas l'attention à vous dire Je suis une femme, vous m'attaquez, restez poli. Non, je suis dans mon rôle de conseiller communal. Vous avez ruiné cette commune et aujourd'hui les travailleurs sont là pour vous le rappeler. Mais si au moins vous aviez la capacité de vous remettre en question et de réfléchir à une proposition qui est faite par plusieurs collègues, mettons nous autour de la table. Vous n'êtes pas capable de gérer cette commune. On va vous aider à la gérer. Nous, nous l'avons bien géré à l'époque. Nous avons dégagé. Je rappelle qu'un fonds de réserve qui est un fonds de réserve et 25 millions d'euros, nous avons fait passer la dette de 150 millions à 124 millions. Madame Moureaux, je sais que ça vous dérange parce que, aujourd'hui, vous avez fait le contraire. Vous avez ruiné cette commune, vous avez augmenté le prix, le cadastre pour les Molenbeekois et le personnel est en souffrance. Vous le voyez aujourd'hui. Osez le nier. Dites que c'est faux. Ayez au moins l'honnêteté intellectuelle d'écouter la souffrance des travailleurs et de faire une esquisse de réponse pour essayer au moins de sortir par la petite porte. Je vous remercie de votre écoute.

Et on termine par Monsieur Hamzaoui.

Oui, c'est bon. Très bien, Merci. Merci, madame la bourgmestre. Laissez moi vous dire, madame la bourgmestre, que si on est là aujourd'hui, c'est parce que c'est à cause de votre mauvaise gouvernance, à cause de votre mauvaise gestion des deniers molenbeekois. Vous avez, madame la bourgmestre. Si vous n'avez pas pu répondre favorablement à ces revendications de nos membres du personnel, c'est parce que vous avez utilisé cet argent, cet argent à d'autres choses. Comme cela a été dit précédemment par mes collègues dans Gaspiller l'argent dans des procédures judiciaires, dans tout ce qui est achat immobilier, etc. Laissez moi terminer ce point là

par un exemple de votre mauvaise. Mauvaise gestion, Madame la Bourgmestre, Monsieur Hamzaoui.

Je peux juste vous demander de rester sur le point qui est le point en fait des travailleurs.

J'ai pas, j'ai pas eu, j'ai pas eu, j'ai pas été sur d'autres sujets, donc je reste toujours dans ce domaine. Madame la Bourgmestre, un exemple de cette mauvaise gestion? Euh. Vous avez préféré prendre l'argent prévu pour la Saint-Nicolas et des ouvriers en tout cas pour financer ces étoiles. Alors je ne comprends pas cette mauvaise, cette mauvaise gestion. Et là, je reviendrai. Je reviendrai avec des questions précises par rapport à ce point là. Et donc c'est juste pour vous dire que cette mauvaise gestion, c'est la manière de comment vous avez géré cette commune depuis le début, et le résultat en tout cas de ces revendications et de tout ce problème qu'on a aujourd'hui. Et je pense qu'avant votre départ, et j'insiste là dessus, vous devez vraiment demander des excuses personnelles et des excuses aussi aux Molenbeekoïses par rapport à ça. Merci président.

Bon de toute façon, moi je ne vais pas prendre de temps pour répondre parce que sinon je vais relancer les conseillers. Non, je pense qu'on va en rester là. Si vous avez envie d'introduire d'autres interpellations à ce sujet, libre à vous. Je vous rappelle quand même qu'on n'a plus qu'un seul conseil communal avant l'élection. Donc moi je pense que tout ce qui a été dit ici mérite d'être écouté et utilisé, le cas échéant, euh par chacune des formations politiques pour se profiler pour l'élection et pour dire ce qu'elle compte faire par rapport à la situation de la commune, Ça, je crois que c'est le futur. Le reste, ma foi, il nous reste un conseil. Et donc je vous avoue que je ne crois pas trop à des grandes solutions collectives. Aujourd'hui, je pense qu'il y a l'élection qui se profile le 13 octobre, Et ça, c'est ce qui nous attend. Et effectivement, chaque travailleur aura le devoir de choisir la formation politique qui défendra au mieux ses intérêts et les intérêts de la collectivité. Je pense que ça, c'est la démocratie la plus pure et je n'ai rien d'autre à ajouter. Alors euh, on vient sur une autre question d'actualité et cette fois parce.

Que moi je vais. Du coup, si vous avez fini les questions. Moi je voudrais quand même. Donc je remercie les personnes qui ont pris du temps à nous écouter, les personnes qui ont pris notre défense pour répondre à votre question. Et puis aussi, on est un stade entre 115 et 130 degrés de latitude variable.

Madame, Madame, comme je vous l'ai dit, ce n'est pas, ce n'est pas un lieu de vacarme. Et je vois donc le manque de respect que vous vous rendez. On va suspendre la séance, on va suspendre la séance. Bien, on va reprendre la séance. Alors le premier point concerne les affaires juridiques. Alors le deuxième également. Ces deux points sont liés. En fait, on vous propose de pratiquer la même logique de sécurité autour des matchs du RDM que la saison passée. Et donc c'est l'instauration d'un combi bus et la création d'un périmètre de sécurité pour définir l'endroit où s'arrêtent les interdits de stade. Est ce que je peux avoir madame Barret? Allez y.

Bonsoir. Il y avait une question d'actualité avant d'enchaîner Je suis désolé.

Oui, effectivement, effectivement, vous avez raison, j'ai loupé votre question d'actualité. Alors euh, tout à fait. La question d'actualité de madame Barrette porte sur le chantier à l'intersection Cheval Noir, quai du Hainaut, rue des Mariniers, et c'est madame Raïs qui va répondre. Allez y!

Ma question d'actualité.

À votre question, je les ai introduites, puis j'ai été interrompue. C'est votre question. D'abord, vous avez tout à fait raison. Voilà, on a eu un petit problème de mégaphone. Allez y! Du coup.

Voilà ma question d'actualité, ça concerne euh. Donc le licenciement programmé de douze Aides-ménagères au CPS. Ces douze travailleuses, leur rôle, c'est de rendre des services à des personnes qui en ont besoin, des personnes âgées, des malades, en leur rendant visite, en les aidant pour la cuisine, pour le nettoyage et pour le contact social déjà. Donc, pour les bénéficiaires de ces services, c'est un. Ce sont des travailleuses essentielles. Et euh, voilà, on a décidé de pour des problèmes budgétaires de faire des économies en licenciant euh pour d'ici fin d'année, c'est douze travailleuses. C'est évidemment aussi un choix. Il y a eu des promotions, par exemple ces derniers temps de plus haut niveau, donc des gens qui peut être ont une certaine responsabilité dans la situation. Mais pour eux, il y a des moyens pour les promotions, pour ces travailleuses qui n'ont fait que leur boulot, qui n'ont aucune responsabilité. Donc euh, ils vont le payer très cher. Donc c'est une catastrophe pour ces ménages et c'est une catastrophe pour les bénéficiaires. Alors, j'ai quelques questions. Est ce que le licenciement, cette aide-ménagère ont été ont été discutée au comité de concertation entre la commune et le CPS? Euh. Au mois de juin, vous avez déclaré, madame la Bourgmestre, que vous alliez sur euh, suggestions de des organisations syndicales Voir s'il y avait moyen de recruter ces personnes, ces travailleuses dans le personnel de nettoyage, dans les écoles où il manque de personnel aussi. Est ce qu'est ce que vous avez fait à ce niveau et où en est on là dedans? Et troisièmement, voilà, c'est un service que cette aide ménagère donne à des Molenbeekois, qui est essentiel aussi pour au moins une partie d'entre elles de pouvoir rester chez elles et pas de devoir être dans une maison de repos ou ailleurs. Donc ces personnes ont besoin de ces services. Est ce que la commune a un tel service et où est ce qu'elle peut en créer un pour aider des Molenbeekois qui en sont ou? Qui en ont vraiment besoin? Voilà de créer un tel service et de en même temps d'aider ces travailleuses à garder leur emploi. Merci de vos réponses.

Le Président Merci pour votre question. Euh. Malheureusement, vous avez ajouté une question à laquelle je n'ai pas la réponse, parce qu'elle n'était pas dans la dans la question que vous avez rentrée. Donc je ne sais pas répondre parce que c'est essentiellement dépendant du CPS. Donc pour votre première question, euh oui, euh, la question a été discutée au comité de concertation du 15 mai 2024. Je vais vous lire ce qui a été dit en ce qui concerne ce point dans la présentation du CPS. Euh. Il a fallu prendre des mesures de rationalisation des offres proposées aux citoyens et se recentrer sur nos missions légales. Sachez que ces décisions ont été difficiles à prendre. L'application de cette mesure d'austérité et la fermeture du service des aides ménagères, services non subventionnés par la Cocom. Les bénéficiaires seront orientés pour les travaux ménagers vers des services externes. Ils pourront faire appel aux CPS en cas de situation difficile. Ce personnel sera bien sûr accompagné individuellement par le service RH, avec toute l'attention que cela exige dans leur fin de contrat et leur orientation professionnelle. Le service des aides familiales qui lui, bénéficie des subventions est bien préservé. Voilà, ça c'est la première réponse. Alors ensuite, renforcer ou créer un service d'aide à domicile pour les personnes âgées, c'est le même thème. Nous n'avons pas l'argent aujourd'hui pour faire cela. Euh, votre dernière question y a t il eu des vacances d'emploi en matière de personnel de nettoyage dans les écoles? Euh. Il faut savoir qu'au début de l'été, euh, après que nous ayons discuté de ceci ici, moi, euh, j'avais recontacté la présidente et le directeur du CPS pour m'assurer que pendant tout l'été, les services du CPS travaillaient d'arrache pied pour aider ces personnes à retrouver un emploi. Euh. Et donc je n'ai pas aujourd'hui le retour malheureusement de ceci. C'est un peu tôt, mais je vais le

demander et éventuellement je peux vous répondre par écrit là dessus. Pour le dire autrement, nous n'avons pas encore aujourd'hui de vue claire sur qui reste encore à recaser et qui a déjà été recasé. C'était la mission de aider chacun à retrouver un emploi. C'était la mission pour cet été du CPS. Voilà ce que je pouvais vous répondre. Je vous en prie.

Donc les réponses restent très très vagues. Moi, je dirais aux travailleurs il faut continuer le combat parce que ce n'est pas normal que voilà, on fait des économies et c'est toujours sur les travailleuses et aussi des Molenbeekoïses qui ont dans le besoin qu'on fait des économies. C'est inacceptable et surtout que si on laisse passer ça dans l'avenir. Bon, j'entends que le maire il propose de jeter hors du chômage les gens après deux ans. Donc ce sont des gens qui en partie vont revenir au CPS. Ce sera de nouveau des coûts en plus des problèmes budgétaires annoncées de nouveau. Et ça va retomber sur qui encore? Pas sur les hauts gradés, ni sur les échevins, et cetera qui ont ou les échevins qui ont une certaine responsabilité, en tout cas plus que les travailleurs. Donc, je dirais aux travailleurs il faut continuer le combat. Et nous, nous serons derrière vous jusqu'au bout, parce que c'est inadmissible et nous n'accepterons pas comme parti de gauche des situations pareilles.

Merci. Madame Barrette.

Vous m'entendez? Donc ma question d'actualité est au sujet du chantier Cheval noir, quai du Hainaut. J'ai été contacté par les habitants du quartier. Donc depuis le début des démolitions, les habitants qui habitent juste derrière le chantier sont très inquiets. Donc ils ont interpellé leur propriétaire qui est le Fonds du logement ainsi que les pouvoirs publics. Ils sont soutenus par l'asbl La Rue. Et pour l'instant, ils n'ont obtenu aucune réponse rassurante ou précise puisque par concomitance, les quais à proximité ont pu être fermés à la circulation. Donc aujourd'hui, aucune vérification ou expertise n'a été faite sur les lieux. Et au delà des nuisances de tremblement et des nuisances sonores au quotidien, les habitants ont signalé une fissure au mur du bâtiment Cheval Noir. Bruxelles Mobilité et Bruxelles Propreté ont été interpellés également puisque depuis le chantier, le début du chantier, il y a énormément de dépôts clandestins et un blocage partiel de la circulation puisque les voitures continuent de traverser et de tourner autour du chantier et provoquent des situations dangereuses. Et je peux aussi ajouter que l'eau stagne sur toute la rue. Donc ce qui peut faire penser que les égouts ont été bloqués par les gravats. Donc la question qui me préoccupe est est ce qu'il y a une vérification du chantier et des bâtiments qui va être réalisé? Est ce qu'une suspension du chantier est envisagée par mesure de précaution jusqu'à une expertise? Est ce que la circulation sera mieux gérer, mieux bloquer? Voilà tout ça parce qu'ils redoutent effectivement la phase de creusement des fondations. Pour l'instant, on en est qu'à la démolition. Merci.

Merci pour votre question. C'est vrai que c'est un endroit qui nous préoccupe énormément. Madame Reiss.

Je vous remercie pour votre question.

Madame Barrette Alors, à propos du Quai, donc, suite à des inspections, il a été constaté que le mur du quai du Hainaut, particulièrement dans la zone entre la chaussée de Ninove et la rue du Cheval noir, présente des problèmes importants de stabilité nécessitant des interventions urgentes. Les premières constatations ont fait état d'une dégradation du mur qui a atteint un point où des mesures immédiates devaient être mises en place, ce qui s'est traduit par la fermeture totale du quai et une intervention sur les pieux qui a déjà permis de stabiliser la situation. Dans un second temps, après les mesures d'urgence et études complémentaires, il a été mis en

évidence que la situation n'était plus aussi critique et que le quai a été réouvert pour les cyclistes et piétons, mais toujours interdit aux véhicules. Un appel d'offres a été lancé et concerne une rénovation temporaire du mur qui sera suivi par une rénovation définitive. L'objectif est de sécuriser le mur à court terme tout en préparant des travaux de rénovation plus approfondis à propos de la suspension du chantier. La situation est la suivante la Région demande que la destruction du bâtiment se fasse après l'adaptation de la signalisation. Bruxelles Mobilité a autorisé des véhicules de plus de trois tonnes et demi. Mais à ce stade, si le port de Bruxelles a émis des réserves demandant une réévaluation, une étude est donc prévue pour déterminer les mesures à mettre en place. Tant que cette question n'est pas tranchée, le chantier est à l'arrêt. Le port de Bruxelles valide qu'il n'y a pas de problème constaté pour la stabilité des bâtiments de la zone. Une réunion technique aura lieu le 24 septembre et il sera demandé à la région de confirmer à nouveau cela. Finalement, concernant la participation des habitants, euh, nous reconnaissons l'importance de l'implication des riverains dans ce type de projet. Euh. Il est essentiel que leurs voix soient entendues, surtout lorsqu'il s'agit de leur sécurité et de leur qualité de vie. Euh. Nous allons inviter la Région à organiser une réunion spécifique où les habitants et habitantes concernés seront conviés afin d'exprimer leurs inquiétudes directement. Cette réunion permettra également de partager les informations les plus récentes sur l'avancement du chantier et les mesures prises pour atténuer les nuisances. Je tiens quand même à vous rappeler que la commune est donc, euh. Mon administration, euh, n'est pas directement impliquée dans ce projet et fait de son mieux pour relayer les craintes des riverains auprès du port de Bruxelles et de la région qui sont les principaux acteurs responsables. Il faut savoir que début août, on a organisé donc c'est à la demande de la commune, euh. Donc à ma demande de réunir le port de Bruxelles, euh le Bruxelles Mobilité, le chef de projet, euh, autour de ce chantier là, pour enfin avoir un dialogue à ce niveau-là, pour enfin centraliser toutes les demandes des riverains, des habitants et des commerçants pour pouvoir avoir, euh, un point de contact centralisé. Ce qui n'existait pas encore Aujourd'hui, c'est Bruxelles Mobilité qui a l'obligation, l'obligation de répondre à toute communication à ce sujet. Donc on attend, euh vivement, euh la réunion du 24 septembre pour avoir plus d'informations et surtout une confirmation, euh, au niveau du, euh, de l'étude qui a été menée. Voilà.

Allez y, madame Barrett.

Eh bien, je vous remercie. Et donc, vous pouvez m'assurer que les habitants et habitantes peuvent vous contacter directement plutôt que de rester sans réponse. Voilà. C'est ce qui a été convenu entre les trois parties justement pour avoir une communication claire à ce niveau-là.

Parce que pas de réponse. Ce n'est pas une communication claire à mon sens. C'était pour cela que, au début août, j'ai organisé cette réunion avec les les deux concernés.

Ok, merci.

Merci. Alors, euh, point du collège, point 1.2, ce sont, euh, les confirmations, euh, d'ordonnances concernant euh, la sécurité autour du stade Machtens durant les matchs de football de la saison 2024 2025 du Rvm. La proposition est d'utiliser le même périmètre de sécurité et d'exclusion. Et euh, toujours la technique du euh ticket combi bus qui ne permet pas aux supporters des formations adverses de venir sans euh euh engagement auprès de leur équipe et présence dans un bus. Est ce que je peux avoir l'unanimité par rapport à ces deux points? Je vous remercie. Alors ensuite, euh, nous avons à approuver, euh une nouvelle fois, la convention entre l'administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle et le service emploi de Koekelberg pour l'organisation à l'item euh,



moment donné, on doit faire un refresh, on doit faire une réactualisation. Et donc on fait la réactualisation autant au niveau peinture qu'au niveau vérification. Est ce que c'est encore utile dans le quartier? En pratique, on enlève très rarement des places. En fait, on est plutôt occupé d'en ajouter. Voilà, c'est la réponse la plus complète que je peux vous faire en l'absence de l'échevin. Est ce que du coup je peux avoir l'unanimité ou pas? Vous vous abstenez pour le PTB?

Je lis tout simplement qu'on enlève des places, qu'on supprime des places dans la zone bleue gratuite et que on rajoute cette place dans la zone verte payante.

C'est possible. Je ne sais pas si.

C'est le point un et deux de décide, on s'y oppose. Voilà.

Ça arrive. Évidemment, ça arrive aussi dans l'autre sens. Voilà. Très bien. Euh, madame la secrétaire communale, c'est clair pour vous? C'est l'unanimité moins le groupe PTB. Alors ensuite, on est, euh, c'est une abstention, vous avez raison, c'est une abstention. Euh, c'est bien de le préciser. Alors ensuite, on va vers le contrat de quartier durable autour du Parc de l'Ouest où on propose une prolongation de l'occupation temporaire de la rue de Coque 27 par, euh, les collectifs que vous connaissez. Il y a là, euh D'ahala, euh spirito mundo Sammen Morgen Carré Company made in West qui organise toute une série d'activités. Et donc, euh, la convention peut être prolongée de deux ans. Euh. En attendant la construction de 20 logements à cet endroit, est ce que tout le monde peut approuver? Donc ces associations vont vous remercier infiniment. Euh. Et elles font, je dois dire, de l'excellent travail et j'en profite pour les remercier. Monsieur Van Mery. Allez y!

Vous avez une question aussi? Euh, par rapport à ce point. Donc, est ce qu'on peut avoir peut être un peu plus d'informations sur les activités des ASBL en question? Qu'est ce qu'elles font concrètement? Et est ce que, euh, cette occupation a été faite aussi en concertation avec les habitants du quartier?

Alors je vais vous répondre. Donc il s'agit d'un appel à projet que vous aviez validé en conseil, mais peut être que vous n'étiez pas encore dans le conseil à cette époque. Ça fait déjà un certain temps que ces activités sont présentes sur site. Pour ce qui concerne Carré et compagnie, ce sont des ateliers artistiques. Euh. Il y a un atelier bois avec Dallas. Euh, il y a des activités pour les jeunes et les familles avec Sam Morgaine euh, il y a des expositions et des activités artistiques. Euh avec Espirito Mundo, c'est les activités principales qui sont localisées à cet endroit.

Participation à la concertation avec les habitants du quartier ou du moins. Euh. En tout cas, est ce qu'il y a eu des discussions avec eux par rapport à cette occupation?

Comme je vous l'ai indiqué, il s'agissait d'un appel à projet. Voilà. Est ce que je peux avoir l'unanimité sur ceci? Merci. Alors le point six concerne le contrat de quartier durable autour du Parc de l'Ouest, mais aussi le contrat de quartier durable est en noir et euh, l'axe deux de la politique de la ville. Euh. Il s'agit d'une, euh légère refonte, euh des montants avec euh, une dotation complémentaire à la coordination, moyennant un avenant à la convention entre la commune et la région. Est ce que je peux avoir unanimité là dessus? Je vous remercie. Alors cette fois, on va vers le contrat de quartier durable. Petite scène Euh. Il s'agit de la prise de connaissance et de l'approbation des documents du marché afin de reconverter deux entrepôts, euh, en collaboration avec Beliris. Et donc il s'agit de transformer les bâtiments que vous connaissez bien, à côté de la Grande Halle Li belko eu avec une école de cirque à cet endroit et des ateliers et bureaux pour l'asbl Cyclo U qui vont venir compléter du coup

l'îlot de la de la Grande Halle et euh. Ce marché de travaux largement financé par Beliris, euh doit être complété par notre intervention. Beliris nous donne quand même près de 5 millions d'euros. Je peux avoir votre approbation. Une question Monsieur Alesi.

Juste pour.

Cyclo. Donc ça veut dire.

Que Cyclo.

Quittera les bâtiments qu'ils occupent près du quai? En fait, dans le centre.

Je ne sais pas répondre à votre question, madame Rais. Vous savez répondre à la question.

Pour qu'ils occupent, euh, le.

Est-Ce qu'ils vont déménager ou est ce qu'ils vont faire deux implantations?

Ça, normalement, ils vont déménager.

Je peux avoir l'unanimité. Je vous remercie. Alors euh, je vous parlais de la rénovation des écoles, on en a parlé tout à l'heure en introduction. Euh, vous savez que c'était une priorité pour nous, qu'on a déjà investi 30 millions Ici, on vous propose un marché de service relatif à la mission de hauteur. Donc c'est la rédaction d'un projet pour la construction des nouveaux bâtiments scolaires aux écoles francophones onze et douze. Et alors? On veut également, euh, dans ce cadre, se mettre aux normes énergétiques puisque on avait des pavillons type Expo 58 et donc on a un merveilleux site paysager et très agréable pour les élèves. Par contre qui demande absolument pour pouvoir faire face aux prochaines euh. Difficultés en matière énergétique mais aussi en matière euh de réchauffement climatique, d'être rénovés et isolés. Et donc euh, il s'agit de ce marché là. Est ce que vous avez des questions? Est ce qu'on peut avoir l'unanimité? Ça, c'est vraiment. Je vous remercie pour eux, parce que quand on parle des conditions de travail, ça va vraiment aider aussi de ce côté là. Merci beaucoup. Alors, on va au point neuf, euh, un marché de travaux avec une estimation du marché cette fois, ça concerne la création d'une extension de la salle de sport Louis Namèche et de la rénovation d'un local dans le bâtiment existant. Donc on a une proposition. De passer, euh, à un montant de 500 et 9 000 € hors TVA. Unanimité. Je vous remercie. Alors ensuite, euh, euh, par rapport à l'extension d'école communale numéro treize, euh, c'est un avenant, euh. Et l'approbation de la convention Astrid qui permet d'assurer nos locaux? Je pense que c'est extrêmement important pour pouvoir pratiquer l'enseignement dans ces bâtiments. Est ce que je peux avoir l'unanimité? Et donc je vous rappelle que vous allez être invités à l'inauguration de ce bâtiment réalisé en une législature. On n'en est pas peu fier. Alors le point onze, toujours en date du, ça concerne le contrat d'accès et d'îlot Courtrai Ostende, avec l'approbation de la convention qui nous lie à la Région et qui nous donne, euh, l'octroi d'un montant de 800 000 € par la région pour pouvoir pratiquer une série de nos activités du contrat d'accès et contrat d'îlot. Monsieur Deblock.

C'est plutôt une question annexe sur le contrat d'îlot. À un moment donné, on a discuté sur l'accompagnement des habitants à pouvoir introduire des demandes de subsides, je pense des fonds FEDER pour la rénovation collective. Je pense que la réponse était à l'époque euh, ça doit être en fait un comité d'habitants qui a introduit la demande. Ce n'est pas la commune qui peut le faire. Puis il y a eu la discussion sur une

proposition que une association comme Bonnevie, la rue Machin accompagne. Je crois avoir compris qu'il y avait une demande qui a été faite par la région pour l'accompagnement ou pour des subsides ou pour un appel à candidatures pour ce genre de accompagnement. Est ce que ça s'est concrétisé? Donc, est ce que très concrètement, est ce qu'il y a eu une demande qui a permis, euh, de de trouver un partenaire compétent pour accompagner les habitants pour ce genre de de confection de dossiers lourds. Voilà.

Alors merci. Vous avez tout à fait raison pour les rappels. Par contre ici c'est un point brick et donc je ne sais pas si on a la réponse. Madame Raïs, est ce que vous avez la réponse? Moi je ne l'ai pas, mais pour allumer votre micro, on.

Avait désigné la rue et c'était la seule candidature qui était rentré en fait. Et euh, c'est pour ça et c'est passé au conseil. Donc je ne dis pas une bêtise, c'est passé au collège, mais c'est la rue. Non non, c'est la rue, je vous l'annonce, c'est bien la rue qui a été désignée derrière.

Merci à tous les deux. Est ce que je peux avoir une unanimité sur ce point? Oui, merci. Alors euh, toujours dans le cadre de nos travaux, dans nos écoles, euh. Un marché de travaux relatif au réaménagement et à l'extension de la cour de récréation de l'école quatorze. Donc c'est l'école primaire Flûte enchantée à nouveau une estimation de marché? Est ce que je peux avoir l'unanimité. Je vous remercie. Ensuite, euh, nous allons euh vers une, euh. Fixation et approbation des documents de marché pour la construction d'un immeuble avec trois logements et un équipement au rez de chaussée Quai de L'industrie dans le cadre du cru. Cinq Est-Ce que vous avez des questions ou des remarques? Ça poursuit notre politique de rénovation urbaine ici avec un focus logement aux étages. Euh. Équipement au rez de chaussée. Unanimité. Je vous remercie. Alors ensuite, euh, on a un point de marché de service concernant les assurances. Je passe la parole à l'échevin des Finances car c'est un dossier qu'il allait présenter C'est ce qui est mis dans mes notes en tout cas. Sinon, je vous demande si vous avez des questions. C'est un dossier technique? Est ce que je peux avoir l'unanimité? Je vous remercie. On va vers l'enseignement néerlandophone et je vais passer la parole à Salia Raïs, qui est l'échevine de l'enseignement néerlandophone, parce qu'il y a plusieurs points qui la concernent, et je propose qu'elle les présente. Madame Raïs.

Merci. Pour une actualisation du règlement Van Ovsg, un protocole a cours aBCD1 actualisation du règlement. Punta di Worden tout rêveur. Voilà qui est. The news address. In the world and contact the word vernunft the world. Is. In. The vibes and aleph and the whole world Guinea and the Arabie. The tale of four Four Queens of the Stone Age. Who did this world to be on the middle context in Brussels attracted by the integrative diverse Gemeinschaft and spilled all in the preventive radicalisés in this year of the year. In the wind in Regensburg.

Sorry Douma.

Over over and over and over the self. WE can see that.

This worth the vibe. This is the end. The other hatsukoi contrôle f. Hop, hop hop! The book. The list of these words are like these words are like Du site Web. If in all in all the zak in the partner in the web and we were there in the web.

Ok, merci. Est ce qu'on peut valider le point? On passe donc au point 17. Anciennement néerlandophone du règlement scolaire des écoles fondamentales communales néerlandophone. Une adaptation. On peut valider le point 18 Accord de



Allez y répéter peut être votre question.

Monsieur, quand on arrive à des points qui vous concernent, feriez bien d'être assis à votre place, comme ça, ça m'éviterait de devoir répondre, de devoir répéter l'interpellation. Donc, comme je le disais tantôt, j'ai reçu un courriel qui est adressé à plusieurs conseillers, Messieurs les conseillers. Donc je suppose que d'autres ont reçu ce courrier également. Euh, c'est concernant les problèmes qui se posent sur les terrains de foot entre Decocq et la rue de Lessines où on parle d'invasion de jardin, euh par des joueurs pour aller récupérer leurs balles. Et donc quand ils rentrent sur un jardin, ça se fait de toute façon d'une façon illégale. Quand en plus de ça, ces terrains sont utilisés toute la journée, tous les jours de la semaine, sept jours sur sept, de 9 h à 23 h, avec énormément de bruit, de nuisances et cetera, il n'y a pas de contrôle. Il y a de l'invasion des terrains par des jeunes qui n'ont rien à y faire visiblement également. Alors je voudrais savoir quels sont les clubs qui se retrouvent impliqués par l'occupation de ce terrain? Quelles sont les mesures que vous avez prises pour pouvoir limiter et pour interdire les invasions des terrains des riverains? Qu'est ce que vous avez fait également pour gérer les horaires d'occupation d'une façon claire? Et surtout, ce que je voudrais savoir, c'est si ça se trouve dans votre liste de répartition des terrains et des créneaux horaires, pour quel club et pour quel montant?

Le Président Monsieur, Attendez, monsieur.

Le Président. Donc, la première question concernant ce nouveau règlement et la tarification, c'est quel a été les démarches pour en fait consulter, à concerter aussi avec les clubs sportifs concernés? Je pose cette question là parce qu'on vient d'avoir. Il y a quelques conseils, je pense, des questions concernant des clubs d'athlétisme qui ont vu augmenter les tarifs horaires sans leur accord, clairement, avec beaucoup de confusion. Donc ça, c'est la première question. Est ce que ces tarifs ont été décidés en concertation avec les clubs sportifs? Deuxième question, c'est concernant la logique des tarifs horaires qui font la distinction entre Molenbeekois et non molenbeekois. Donc je comprends. Évidemment que la commune veut gratter de l'argent à gogo, mais bon, le problème est que l'infrastructure sportive, elle n'est pas partout, partout accessible de la même façon. Je voudrais savoir pourquoi. Alors il y a quand même une distinction pour certains et pas pour d'autres salles. Comment vous déterminez que le prix ne fait pas de différence pour certains, par exemple la mèche. Si j'ai bien compris, pas mal de salles aussi. Beudin Mohamed Ali je pense. Et puis il y a des salles où vous faites le triple. Par exemple Amjahid. Là, c'est nonante euros versus 30 €. Non, non, Molenbeekois. Voilà. Est-Ce que vous pouvez expliquer? Alors troisième chose. Et c'est avec. Tout le bordel en tête des litiges entre clubs de foot. C'est important de savoir distinguer finalement qui est quel club et qui a la légitimité de porter le nom ou de continuer le contrat d'un certain club. A l'époque, c'était en fait une confusion entre deux clubs qui se revendiquaient être héritiers, une division un d'être héritiers du club qui avait déjà les heures au préalable. Je me rappelle qu'à Molenbeek Sport, à l'époque, on avait signalé que ça serait bien de rajouter dans la fiche signalétique annexe A le matricule par exemple, et que c'est clair qui est le comment vous allez vous baser, Qui est l'héritier du club qui était déjà au préalable sur le terrain? Parce que si j'ai bien compris, on donne quand même une certaine priorité encore aux clubs qui étaient déjà là. Donc alors il faut décider quels clubs étaient déjà là. Des deux. S'il y a une dispute, c'est pas clair comment vous avez tiré les leçons des litiges du passé? Dans cette fiche signalétique, j'ai l'impression que vous avez pas rajouté ni le matricule, ni des autres façons qui permettent de distinguer entre clubs. Voilà les trois questions.

Merci, Monsieur.

Merci, Monsieur le Président. Vous en fonction, Monsieur l'échevin des Sports? Euh. Moi je suis une fois de plus inquiet par rapport à ce que vous nous présentez aujourd'hui. On a pu voir, euh, que, euh, Jamais, historiquement, nous n'avons eu autant de dettes pour l'occupation de nos infrastructures. On est revenu à plusieurs reprises ici avec des questions d'ailleurs. J'ai envoyé madame secrétaire. Une question pour savoir où on en était aujourd'hui. Donc ma première question, c'est de savoir quelles étaient les sommes dues par, euh, l'ensemble de ces clubs. Je sais qu'on a flirté avec le montant de plus de 900 zéro zéro 0 €, si mes souvenirs sont bons. Euh. Deuxièmement, il faut savoir que, historiquement, jamais depuis que Monsieur Ikazban, euh, dirigeait le sport et ensuite moi même, nous avons dépassé 150 zéro zéro 0 à 160 zéro zéro 0 € annuels de dette cumulée des clubs qui trouvaient des arrangements pour régler celle ci. J'ai pu lire que lors du précédent collège, vous avez passé en irrécouvrable 84 zéro zéro 0 € de factures dues par les clubs. Des clubs qui se sont vu visiblement indûment facturer certains pour plusieurs années consécutives. Je n'ai jamais vu ça de ma vie. Pour un montant global plus ou moins de 84 zéro zéro 0 €. Monsieur l'échevin. Je voudrais savoir comment. Comment se fait il qu'on ait des erreurs aussi graves dans la comptabilité? Je vois que on en parlera tout à l'heure. Vous nous présentez. C'est du jamais vu aussi. D'ailleurs, c'est illégal. Les comptes de Molenbeek Sport pour l'année 2000 22 021 2022. Trois années de comptes ici au conseil communal. Je m'interroge. Je mets ça Tout à l'heure, on abordera la question et alors je souhaiterais savoir parce que j'ai énormément de clubs qui m'interpellent, qui ont reçu des huissiers de justice à la maison. Je veux savoir un peu quelle est la politique qui est menée par vos services, comment gérer la comptabilité, quels sont les outils techniques utilisés et comment ça fonctionne finalement pour recouvrer les montants dû réellement par le club? Parce qu'après vérification, visiblement, il y a de nombreux clubs qui se sont vu surfacturé, voire euh, facturé alors qu'ils n'ont pas occupé des infrastructures. Enfin, c'est une véritable bouillabaisse. On essaie de comprendre, mais les conséquences, évidemment, sont très graves pour les finances de la commune. Donc je souhaiterais avoir des réponses précises par rapport à mes questions. Merci.

Monsieur.

Oui. Merci, Monsieur le Président. Chers conseillers, je vous remercie encore pour toutes vos questions. Euh, il y a des sujets manifestement qui sont un petit peu en parabole, euh, parce que ces questions sont directement liées à l'un ou l'autre de mes collègues. Donc je vais le reprendre par euh, par ordre de passage des conseillers communaux, hein. Donc les soucis qu'il y a pour le moment sur la rue de Coq et la rue de Lessines, euh, par rapport aux nouveaux équipements qui ont donc été installés, euh, je vous avoue honnêtement que je suis passé encore dernièrement, euh, j'ai vu les jeunes jouer, euh, prendre possession des travaux magnifiques d'ailleurs qui ont été faits. Je vous remercie. J'en profite pour remercier ma collègue. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de passer sur ce nouveau site. C'est vraiment super super magnifique! Euh. Et donc à toutes nouvelles choses, à toutes nouvelles choses, je présume qu'il doit y avoir des difficultés. On a des publics différents, les jeunes, des publics plus âgés et par moment on peut comprendre qu'il peut y avoir un certain nombre d'écueils, des difficultés. Je vous avoue Honnêtement, monsieur Eyllenbosch, je n'ai malheureusement pas eu vent de cette pétition des difficultés qui concernent concerne le Decocq et Lessines, J'en ai parlé avec ma collègue Saliha Raïs, qui est plus à même à aborder cette question parce que, je vous le rappelle, on est clairement sur l'espace public. On est sur les nouvelles installations qui ont été créées suite au contrat de quartier Gare de l'Ouest. J'ai fait une visite, moi, il y a une grosse semaine. Euh. On a des infrastructures complètement neuves, complètement magnifiques, mais fort probablement avec des difficultés entre les publics public,

jeune, public plus âgé, public composé de mamans. Euh, si vous avez cette pétition et également les doléances qui sont reprises, bien évidemment, fournissez la nous. C'est extrêmement important qu'on puisse très rapidement d'ailleurs jouer un peu notre rôle de médiateur entre ces différents publics. Mais moi j'ai vu que des gamins qui étaient aux anges, avec de super chouettes infrastructures, des nouvelles trampoline, un tout nouveau terrain avec un gazon en synthétique, une série d'engins clairement adaptés aux enfants et je les ai vus heureux. Je n'ai pas malheureusement ressenti les difficultés ou les conflits que vous avez exprimé, mais si vous avez un document qui étaye la chose, bien évidemment. Avec ma collègue, et si on doit monter plus haut en termes de prévention, voire même de sécurisation, nous le ferons avec enthousiasme, bien sûr. Ensuite, il avait été question du héros. Le héros est en fait Monsieur Deblock, le héros qui vous est présenté. C'est déjà un héros qui vous a été présenté l'année passée. Il n'y a pas eu de changement dans le texte. On vous le présente parce que nous avons, comme vous le savez, une nouvelle infrastructure sportive, celle de la rue de la Flûte Enchantée qui viendra se greffer à l'ensemble du département sport. Et donc il était opportun de présenter la grille tarifaire de ce site qui arrivera incessamment sous peu. On m'a parlé du mois d'octobre pour que ce bâtiment soit prêt et donné et donner au club et à la population et aux écoles. Euh. Donc il n'y a rien de particulier, c'est le même héroïque que celui qui vous a été présenté l'année passée, le seul changement étant la fiche liée à la rue de la Flûte Enchantée. Ensuite, il a été question de nouveaux équipements prioritaires pour les nouveaux équipements, la double tarification, donc une tarification différenciée entre les clubs dont le siège est sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean, avec des clubs qui ont un siège situé dans un autre endroit que le territoire communal. En fait, nous avons pris cette mesure, euh, vraiment pour prioriser les opérateurs et clubs molenbeekois. C'était vraiment, euh, la raison principale. Et je ne vous cache pas que lorsque j'ai fait l'état des lieux, un petit peu des différents opérateurs que nous avons dans nos différentes infrastructures sportives, il y avait un malaise important, un malaise important qui a été réglé de plusieurs manières. Notamment, on a priorisé dans l'ensemble de nos espaces d'abord les clubs molenbeekois et on a fait preuve d'énormément de générosité et de solidarité parce que on a proposé à des clubs qui viennent de tout le territoire bruxellois, voire même parfois au delà des opportunités, parce qu'on a là où on a vraiment de la chance, au Molenbeek-Saint-Jean, à la différence de communes, voire même de la Ville de Bruxelles. C'est qu'à Molenbeek, on dispose d'au -10 points de chute en salle multisports. Et une commune comme la Ville de Bruxelles, qui n'est pas la moindre en termes de budget ou de grandeur, etc. A beaucoup moins d'équipements que nous. Et donc c'était clairement pour prioriser ces doubles tarifications, était clairement pour prioriser les clubs molenbeekois. Je suis extrêmement mal à l'aise avec ces logiques de de différenciation. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai fait un gros effort sur la piscine pour qu'on ait un tarif et un seul. Euh, on.

Jaugera.

Vraiment par rapport à l'occupation. Moi, je veux revenir à quelque chose de plus égalitaire. Mais tant que j'ai des difficultés avec les clubs qui sont sur le territoire communal, il était important pour nous de les prioriser. Sur le conflit jeunesse Molenbeek. Ben écoutez, c'est un conflit qui fait partie du passé. La situation est complètement résolue. Euh. Est-Ce que je dois revenir sur toute cette histoire? Je vais la résumer par une image. Une image très simple. Vous avez d'un côté un propriétaire d'un établissement. Ce propriétaire d'établissement et son conseil d'administration décide de donner la gérance à une personne, personne qui est d'ailleurs payée pour effectuer cette mission. Cette personne qui avait la gérance a malheureusement modifié un certain nombre de documents statutaires extrêmement importants. Le propriétaire véritable du club a porté plainte en justice. Il a gagné en justice et donc ils se sont ensuite dirigés vers mes services avec les documents idoines. Et malgré

d'ailleurs l'intervention d'un certain nombre d'administrateurs qui, voyant l'évidence, avaient une autre opinion. Mais bien évidemment, nous avons juste remis la propriété des terrains au véritable propriétaire. Ça s'arrête là. Il y a eu tout un foïn, notamment par presse interposée. On a voulu instrumentaliser Molenbeek pour ce que j'ai trouvé d'ailleurs très petit, parce que là, il est question tout de même de nos clubs. Il est tout de même question de nos enfants et on a failli. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai refusé. J'ai refusé la décision de justice avec les mesures provisoires. On a été contre cette décision de justice parce que cette décision de justice, c'était 600 gamins qui arrêtaient le foot du jour au lendemain. Et donc, bien évidemment, j'ai pris une décision lourde de conséquences. Mais en appel, nous avons eu gain de cause sur toute la ligne de A à Z et j'en suis personnellement ravie. Les créances? Ben oui, c'est un véritable problème les créances. Je ne vais pas vous le cacher, j'ai eu des échanges avec l'ensemble de nos opérateurs pour dans la mesure du possible, je dis souvent que ce ne sont pas des clients pour moi, mais mes clubs sportifs, ce sont des partenaires et des partenaires par moment peuvent avoir un certain nombre de difficultés. Je n'ai pas besoin de vous ressasser toutes les difficultés qu'ont pu avoir nos opérateurs eu le Covid. Plus possible de pouvoir rentrer dans les salles à cause du covid eu les soucis également liés à l'inflation tout simplement aussi par rapport à par rapport à ces opérateurs. Et donc euh ben je les accompagne hein. Euh il y a vraiment un travail d'accompagnement qui est fait avec eux, euh, Vous verrez d'ailleurs dans vos prochaines réunions, me semble t il également, que beaucoup de choses ont déjà été faites. Et d'ailleurs, c'est une primeur pour vous. J'en ai déjà parlé également au collège. Il est évident que que la commune, au travers, au travers du collège apportera également une grosse contribution là dessus. Grosse contribution sous quelle forme? L'ensemble de mes subsides que j'ai. Normalement, j'ai des subsides qui sont ventilés entre le ponctuel et le fonctionnement. Je vais mettre l'entièreté de cette enveloppe de subsides pour venir soutenir les clubs qui sont pour le moment en difficulté. On vous tiendra bien évidemment au courant de la suite, mais la volonté est de garder l'ensemble de nos partenaires. Et alors? Oui, sur l'athlétisme. Juste pour vous dire, j'ai la même frustration que vous, J'ai vraiment la même frustration que vous parce que pour moi, il est important qu'une commune comme le Vexin, j'en garde un maximum de disciplines sportives. Pas tout. Pas tout Au foot et l'athlétisme. Et nos deux clubs d'athlétisme qui sont véritablement deux, deux pépites, aussi bien en termes de qualité qu'en termes de nombre d'affiliés. Ces deux clubs rayonnent. Ils sont plus affiliés d'ailleurs que nos clubs de foot. Ces clubs rayonnent et bien évidemment, la commune se portera, accompagnera ces clubs. Ce sont des partenaires. Nous souhaitons les garder et garder l'entièreté de ceux ci. Euh. Et donc je vous disais qu'il y a des règles très différentes entre l'ASBL Molenbeek Sport et la commune. On a tout simplement un système qui est beaucoup plus rigide avec le conseil communal. Par rapport à l'asbl Molenbeek Sport et notamment lorsqu'il est question de modifier les tarifs. Parce que moi, ma volonté, j'appelle un chat un chat. Moi, ma volonté, à un moment, était clairement de diminuer les tarifs de nos différents équipements. Je ne vous cache pas que la situation financière de la commune ne me le permettait pas. J'ai d'ailleurs fait plusieurs euh. J'ai abordé ce point plusieurs fois au collège. La situation financière de la commune était extrêmement compliquée et il revenait au conseil communal parce que c'est une décision du conseil communal que de modifier les tarifs en les diminuant. Voilà, c'est une frustration importante que j'ai. J'ai comparé avec d'autres communes et je vous. Je ne vous cache pas que lorsqu'on compare les tarifs de nos salles avec celles d'autres communes, on se situe finalement, bon an mal an, dans la moyenne. Sauf que la différence, et je pense que vous la partagerez, la différence est clairement sur le pouvoir d'achat des Molenbeekois. Le pouvoir d'achat des familles. On ne peut pas comparer une commune comme Molenbeek avec une commune comme Muckle où le pouvoir d'achat est diamétralement différent. Et donc, oui, il y a eu une. Certes, nos terrains ne sont pas extrêmement chers. Je vais vous prendre un exemple, c'est 25 € pour 1 h au saint Paul Berck. Là où ça coûte 40 € dans certaines communes,

voire même beaucoup moins dans d'autres. Notamment que Colbert qui propose des créneaux à 6 €. Sauf que Colbert ne donne pas du tout de subsides. Je regarde si j'ai répondu à toutes les questions. Il me semble que j'ai répondu à l'ensemble de vos questions, mais n'hésitez pas à me relancer Si par euh par distraction, j'en ai oublié une. Merci.

Merci Monsieur Eyllenbosch.

Oui, merci, Monsieur. Euh Monsieur. Votre arrogance et votre condescendance n'a d'égal que l'image que vous représentez et le travail que vous faites. Je suis désolé. Je suis désolé. Non, non, non, non, non, non, non, non, non. Laissez. Je suis désolé. Venir dire ce que vous avez dit ici par rapport aux problèmes qui se posent sur ce terrain de foot et nous dire Oh, mais je me suis présenté, j'ai vu des petits enfants qui jouaient tranquillement. Vous avez probablement été là bas le jour de l'inauguration et depuis lors, vous n'y avez plus mis les pieds. Il y a aujourd'hui de gros problèmes. Il y a aujourd'hui des gros problèmes par rapport à l'occupation de ce terrain. C'est un courriel. Il est adressé à Messieurs les conseillers. Vous avez dû le recevoir. Donc regardez vos courriels. C'est pas ma faute si vous ne lisez pas, mais c'est indiqué clairement. Il n'y a pas de pétition. C'est un courriel qui fait état de tous les problèmes. Vous avez des gens qui jouent au football à 2 h du matin, vous avez des gens qui vont faire du dressage de chiens, de chiens sur les terrains, vous avez des personnes qui envahissent des jardins, vous avez des insultes, vous avez des menaces, vous avez de la drogue? Stop! Arrêtez! Rendez vous compte de la problématique que vous avez et allez la régler là-bas sur place. Prenez les mesures. Ce que vous ne faites pas. Taisez vous parce que vous n'avez plus la parole. Pour l'instant, c'est moi qui parle et pas vous. Vous avez parlé, je vous ai écouté et je me situe d'accord. Et je ne vous conseille pas de repartir parce que on sera encore là une deuxième fois. Mais s'il vous plaît, prenez confiance en vous parce que visiblement vous ne l'avez pas et allez sur le terrain pour vérifier les choses correctement. Parce que votre gestion que vous faites de ce terrain là, c'est la gestion de Molenbeek, sport que vous avez fait depuis que vous avez soit disant repris. Et on en reparlera tout de suite au point suivant.

Oui donc euh, c'est peut être un détail, mais si j'ai bien compris de de votre réponse, quand on donne priorité aux clubs qui étaient déjà qui utilisaient déjà des créneaux horaires l'année passée et on veut donner priorité aux clubs qui étaient déjà là, la base pour décider s'il y a une dispute entre héritiers d'un club sera donc l'a.s.b.l. Si j'ai bien compris. C'est ça? Donc c'est important. C'était ça que je voulais savoir. C'est ce dont l'asbl parle? Le gérant parle très bien, Merci.

Si j'ai bien compris, nous avons l'unanimité pour ce point.

Sportif. Merci.

Est ce qu'on peut avoir un tableau de vote? Le tableau de vote? Je ne sais pas le prendre en photo. Non, il. Faut voter. C'est sur, ça fonctionne bien.

Ce sont des selfies avec selfies. Je te. Remercie. C'est important la communication. Oui, c'est important la communication. Je pense que c'est ce que tout le monde. Attend. Même si je sens qu'elle en a assez de voir ses devoirs. Cependant, je trouve que les sujets sur lesquels il faut ça pour moi avant les élections. C'est pas possible, ça prend trop souvent pour faire des jeux.

Donc il y a 23 présents. Et 17, euh 17 votes positifs, un non et six abstentions. Il est donc validé. On passe au point 24. Donc a.s.b.l. Molenbeek Sport. Comptes des

exercices 2020 21 22 23. Est ce qu'il y a des. On peut enlever le. Tableau de vote Monsieur le Président.

Oui. Merci, Monsieur le Président. Alors, ici, je vais, si vous le permettez, prendre la parole de manière solennelle, parce que je pense que ces comptes qui nous sont présentés aujourd'hui, je le rappelle, concernent l'année 2000 22 021 et 2022. C'est une première historique. Non seulement ce n'est jamais arrivé, mais c'est illégal. Je me pose la question de savoir comment est ce qu'on a pu construire les budgets pour ces années là, étant donné qu'on n'avait pas le compte de Molenbeek Sport. Et quand je dis que je m'exprime de manière solennelle, c'est aussi en donnant un avertissement à tous les conseillers communaux qui vont approuver ces comptes. Je vous invite à aller lire le rapport qui a été rédigé par les commissaires aux comptes. Enfin, le commissaire aux comptes. Vous allez voir qu'il y a des remarques qui sont catastrophiques concernant la gestion des finances de Molenbeek Sport. Tout à l'heure, j'ai abordé le montant des dettes, un montant jamais atteint. On flirte avec le million d'euros alors que nous étions sous la gestion de Monsieur Jean-Marie, quasiment autour de 150 zéro zéro 0 €. Sous ma gestion à moi, nous étions plus ou moins dans ces eaux là 150, 160 zéro zéro zéro Ici, ça explose. Nous avons des dizaines et des dizaines de clubs qui ont reçu des huissiers de justice parce qu'ils ont contesté les montants qui leur sont réclamés. Et on le voit d'ailleurs pour ceux qui. Mesdames et Messieurs les membres du collège, vous avez voté un point la semaine dernière ou il y a eu plus de 84 zéro zéro 0 € de dettes de club qui ont été mis dans les créances irrécouvrables. Ce sont des clubs qui durant plusieurs années se sont vu facturer. On ne sait pas s'ils ont occupé ou pas occupé. Ce sont des associations. Quels sont les critères qui ont été retenus pour les mettre dans les irrécouvrables? Rien n'est clair, mais je vous invite à lire les différents rapports pour les différentes années du commissaire. C'est une catastrophe, Monsieur Azaou, vous êtes là en train de nous vanter votre gestion. Je vous ai dit la seule chose que vous faites de bien, c'est vos selfies. Votre gestion qui était magnifique, votre intérêt, votre approche sociale par rapport au club. Vous étiez prêt même à offrir la gratuité à tous les clubs. Mais le résultat, il est là. C'est une dette abyssale. C'est des actes qui sont posés, qui sont illégaux. Et aujourd'hui, on va vous proposer, chers collègues, de voter trois années consécutives. Alors j'attire votre attention. Vous avez bien entendu ce que je viens de vous dire. Votre responsabilité en tant que conseiller est engagée. Ceux qui approuvent ces comptes sans avoir lu les rapports des commissaires aux comptes se rendront complices de cette gestion calamiteuse. Donc je vous invite à réfléchir et à poser les actes qu'il faut. C'est pour toutes ces raisons que moi même, ainsi que mon groupe, nous allons voter contre ce point là. Bien évidemment, Et je pense que tout à l'heure, nous avons reçu les délégations syndicales. Il faut savoir, et je reviendrai tout à l'heure dans le huis clos, que non seulement il y a une gestion catastrophique de la politique sportive, nos infrastructures, malheureusement, ne sont plus entretenues correctement. Il y a énormément de plaintes. Je suis harcelé par de nombreux clubs. Il y a une politique de clientélisme qui a été mise en place par Monsieur l'échevin des cadeaux. Il y a des gens qui occupent quand on leur pose la question, je reprends ce que des travailleurs me disent. Il faut savoir est ce qu'il y a une convention? Vous avez supprimé le système des conventions. Il n'existe plus aujourd'hui, Les clubs ne reçoivent plus de convention. On ne sait pas sur quelle base légale ils occupent. Et donc vous avez comme ça des clubs qui arrivent, qui jouent, qui ne payent pas et qui partent. N'est ce pas ridicule? Ce sont des faits qui sont vérifiées et vérifiables. C'est un manque à gagner, évidemment, pour la commune, pour la collectivité, avec les conséquences qu'on connaît. C'est un traitement inique et injuste, inéquitable par rapport à tous les clubs. Et je peux vous faire comme ça. La litanie de cette gestion catastrophique et les conséquences sont là. Mesdames, Messieurs, on les voit aujourd'hui, c'est qu'on vous, on, vous, on vous présente des comptes pour trois années. Ce n'est jamais arrivé, je pense, en Belgique, dans aucune commune depuis

1830, tout simplement parce que c'est illégal. Je suis surpris qu'au sein du collège que ni la bourgmestre ni la secrétaire communale n'attire l'attention.

Sur.

Cette irrégularité qui est relativement grave. Donc j'ai, je pense, éclairé certains membres de ce conseil et chacun prendra la décision en âme et conscience et assumera ses responsabilités. Merci.

Monsieur Houari.

Merci, Monsieur le Président.

Je vais un peu enchaîner et donc effectivement, je ne comprends pas donc la loi sur les A.S.B.L. Donc euh, la dernière loi sur les ASBL, euh, le CSA, le code des associations, le code des sociétés, des associations précisent bien que les comptes doivent être adoptés par l'Assemblée générale. Euh, une fois par an, c'est l'assemblée générale ordinaire, donc celle qui se tient en principe au mois de juin. C'est aussi statutairement prévu dans les statuts. Ici, on présente trois comptes. Je me demande quel est l'intérêt de venir au conseil communal avec trois comptes le même jour. Alors, quel est l'intérêt de présenter les comptes au conseil communal de cette La logique est que la commune finance le déficit de l'ASBL et une fois par an, les conseillers communaux doivent voir quels sont les comptes. A quoi ont servi les moyens financiers de la collectivité? Donc mise à disposition par la commune, à l'ASBL, à quoi ils ont servi? Donc c'est un contrôle démocratique des conseillers communaux sur les dépenses communales. Mais venir avec trois comptes, je me demande quel est l'intérêt? Qu'est ce qu'on va contrôler trois années d'affilée? Je me demande si les comptes. Je ne sais pas quand est ce que les comptes ont réellement été approuvés par l'Assemblée générale de l'ASBL, mais s'ils ont été approuvés au mois de juin 2022, au mois de juin 2023 et au mois de juin 2024, qu'on les présente 1 à 1. Quel est l'intérêt de venir regrouper tout à la fois? Est ce que c'est pour noyer quelque chose? Je ne vois pas l'intérêt. Quoiqu'il en soit, au niveau du timing, au niveau de la gestion, il y a un problème. Et donc pour ces raisons, comme l'a dit mon collègue Monsieur, pour ces raisons, on va voter contre, ne serait ce que pour la forme. Je ne parle même pas du fond des comptes, hein. Vu la présentation euh hasardeuse de ces comptes, on regroupe trois en même temps. La forme me suffit pour voter contre, je ne vais même pas aller jusque voir les fonds des comptes. Merci.

Monsieur le Président. Merci, Monsieur.

Madame la secrétaire communale, je vous invite à écouter clairement ce que je vais dire. l'ASBL Molenbeek Sport, soit disant reprise par la commune, possède des statuts. Ces statuts prévoient que ce sont les membres du conseil communal qui composent l'Assemblée générale. Ce qui signifie que si des comptes ont été déposés et que l'Assemblée générale ne les a pas validés, ils n'auront pas d'existence en tant que conseiller communal. Je n'ai reçu aucune convocation pour assister à une réunion où ses comptes allaient être présentés pour pouvoir être voté en conséquence. Vous êtes dans l'illégalité la plus complète et j'ai entendu depuis plusieurs années, à chaque fois qu'on parlait de Molenbeek sport que la politique, que la façon de gérer les choses était meilleure que ce qui se faisait précédemment. Eh bien, je peux vous dire une chose, monsieur Azam, c'est faux. Vous n'avez pas. Vous n'avez pas fait le nécessaire. Pardon? Je vais commencer. Oui. Eh bien, regardez PEUT-ÊTRE Que l'adresse mail Elle n'est pas la bonne. Ça c'est mon avis. Ça c'est une certitude. Ah non, c'est pas. C'est pas facile! Non, non, non non. Prenez les l'adresse mail qui est pour le secrétariat communal, il n'y a pas de souci. Je n'ai reçu aucun mail de

convocation pour une assemblée générale quelconque. Donc je suis désolé pour moi, ces comptes, pour moi, ces contes n'ont pas de valeur existentielle et votre votre qualité, votre qualité de gestion est nulle. Vous ne savez pas gérer les affaires convenablement, monsieur? Vous ne savez pas le faire. Depuis le début, vous n'avez encore fait que des bêtises. Souvenez vous votre soi disant règlement qui a été recalé en permanence. Vous arrivez à vous planter. Et ici, je suis convaincu que si vous cherchez chez les conseillers, il y en a beaucoup qui n'ont pas reçu le mail parce que c'est très bien de présenter quelque chose. C'était tout trafiqué. En ce moment, je peux vous le dire.

Monsieur. Bon courage.

Vous savez, Monsieur, l'embauche moi un mensonge aussi grave que le vôtre. Je ne sais rien faire. Je lis ici M. Eylenbosch Arobase Molenbeek point Iris net point be. Nous avons tous l'ensemble des conseillers communaux ont cette adresse, sauf vous, comme par hasard. Par contre, moi je vois bien qu'il y a eu une invitation pour le C.A. l'Assemblée générale des années 2024 2023 2022 où votre nom est repris. Ça peut passer chez l'ensemble des conseillers et ça fera la démonstration que c'est un mensonge. C'est un mensonge bien gras votre mensonge, mais vraiment bien gras. C'est un mensonge bien gras. Maintenant, maintenant que j'en ai fini avec vous, Monsieur le Juge, par rapport à vos mensonges bien gras, parlons des choses beaucoup plus sérieuses, Monsieur. Qu'est-Ce qui reste? Qu'est-Ce qui reste? Qu'est-Ce qui reste à Molenbeek? Sport. Molenbeek Sport est devenu une coquille vide où l'ensemble des éléments, l'ensemble des éléments. Sa substance a été déplacé vers la commune. Quand je parle de substance, je parle d'une part du personnel communal et d'autre part des infrastructures liées, euh, liées au sport. Et donc, euh, je vous dis, il s'agit d'une coquille vide. Les administrateurs ont été conviés au moment opportun. Que ce soit pour le conseil d'administration, mais également pour l'Assemblée générale et l'ensemble des. L'ensemble des réunions idoines et obligatoires à une bonne gestion des choses ont été bien évidemment faites. Vous avez même. Vous pouvez avoir accès au PV sans aucune difficulté. Donc voilà, moi, qu'est ce que vous voulez que je vous dise? Pourquoi les EU? Les trois ont été présentés en une fois au conseil communal? Je vous avoue très sincèrement, il faudra voir du côté de la commune et en particulier du côté de la receveuse pour savoir la raison pour laquelle les trois, euh comptes vous sont présentés dans le. Sur le même moment, tout simplement. Voilà. Mais je tiens à vous le rappeler. Euh. l'ASBL Molenbeek Sport, Il n'y a plus vraiment de substance, on a encore juste un litige à devoir clôturer et on pourra même, euh, mettre fin à cette asbl. Je vous remercie encore pour ceux qui voteront les comptes.

Monsieur.

Vous êtes. Vous êtes vraiment à côté de la plaque. Je vais vous dire une chose, Monsieur Azzaro. Ecoutez, je vais rester calme. Je vais Je vais Je vais. Je vais vous donner une simple petite information, comme ça vous allez comprendre comment ça fonctionne. Au niveau de la comptabilité, vous avez une ASBL qui existe. Molenbeek Sport Aujourd'hui, elle n'est toujours pas clôturée, ce qui signifie que le Molenbeek Sport est indépendant de la commune. Aujourd'hui, la receveuse n'a strictement rien à voir avec ça. Si la receveuse a à voir avec la gestion des comptes de Molenbeek Sport, cela signifie que Molenbeek Sport doit payer le salaire pour le travail qui est fait de la secrétaire de la receveuse et pour tous les membres du personnel de la commune qui ont travaillé pour Molenbeek Sport. Il y a une rémunération qui est due par Molenbeek Sport à la commune. Donc faites bien attention à ce que vous avez dit et faites bien attention à vos comptes parce que vos comptes ne sont pas justes, parce qu'ils ne tiennent. Ils ne tiennent pas compte de vos frais de fonctionnement que vous

avez reporté sur la commune et donc votre sbl à ce niveau là et vos comptes et votre personne qui a fait le contrôle le fait très bien. Sauf que ça, elle l'a zappé, probablement parce qu'elle ne s'en est pas rendu compte. Mais donc vous avez effectivement des frais aujourd'hui qui sont supportés par l'ASBL et qui ont été exécutés par la commune et la l'ASBL doit les payer à la commune. Et Madame la secrétaire communale, je vous demande de faire le nécessaire pour que le service financier transfère la facture ad hoc à Molenbeek Sport pour tous les frais qui ont été faits et supportés par la commune en lieu et place de l'ASBL. Merci.

Ce serait peut être un petit peu, euh, pertinent, d'arrêter de menacer chaque fois la secrétaire, de considérer qu'il y a que ici on est tous des gens qui ont envie de faire je ne sais quoi. Monsieur, il n'y a jamais ce que vous dites concernant le fait que soit disant il y aurait. Monsieur. Monsieur! Monsieur, arrêtez d'avoir la tapis rouge, le tapis, la tapis rouge sur sur le truc c'est vous avez vous avez vous avez vous avez Écoutez, Arrêtez! Arrêtez simplement de croire que vous avez. Imaginez vous que vous allez dire que la l'ASBL Molenbeek Sport facture que la commune doit facturer Molenbeek Sport alors qu'on est en train de vider totalement l'ASBL, l'ASBL Molenbeek Sport. C'est des inepties ce que vous dites, vous comprenez? Mais c'est complètement ridicule ce que vous dites déjà, ce que vous avez dit est complètement ridicule, n'a aucun lien avec une comptabilité ou quoi que ce soit lié à la comptabilité. Vous dites Vous vous dites chaque fois spécialiste de des comptabilité ou bien de quoi que ce soit, mais en fait c'est complètement ridicule ce que vous dites, monsieur Canut.

Pour l'instant, la tutelle vous, Tac tac tac tac.

Après cette envolée lyrique du président faisant fonction. Je vais essayer de revenir et de recentrer le débat sur ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est à dire le fait qu'on nous propose au vote trois années de comptes. Les réponses de l'échevin des Sports sont inversement proportionnels à la gestion de Molenbeek sport, c'est à dire catastrophique. Dire que c'est la faute de la receveuse, c'est ça que vous venez de dire? En fait, c'est la receveuse. C'est vraiment. C'est vraiment. C'est vraiment. C'est vraiment. Vous savez, euh. Je vous invite à interroger tous les différents présidents de Molenbeek Sport. Jamais ni le receveur ni la receveuse n'interviennent, n'interviennent dans la validation des comptes. Je vous. Je vais peut être enrichir votre culture générale parce que visiblement vous devenez amnésique. Les comptes sont approuvés par le conseil d'administration, ensuite par l'Assemblée générale. Et il y a une analyse pointue qui est faite par le commissaire aux comptes. D'ailleurs, c'est pour ça, chers collègues, que je vous ai invité à aller lire les rapports des trois années. Vous allez voir que c'est catastrophique et chaotique, et jamais on ne les donne au même moment, comme ce qu'on nous présente aujourd'hui, c'est à dire trois années ensemble. Ça n'existe pas. Là où je rejoins mon collègue, Monsieur Michel Bosch, par rapport au budget de la commune qui doit tenir compte justement des différents comptes euh consécutifs de l'année 2000 22 021 2023, c'est que on a un gap. Probablement que les budgets ont été construits sur des comptes qui sont erronés dans la mesure où on doit les approuver aujourd'hui. Donc ça veut dire le compte 2021, le compte 2000, le budget 2021, le budget. C'est vous qui êtes une coquille vide, monsieur. C'est pas c'est pas la SB puisque la SBM encore. Elle a encore des budgets. Et d'ailleurs je vous invite. Visiblement, vous n'avez pas lu les rapports du DU ou de la Réviseuse ou du réviseur. Vous allez voir qu'ils pointent du doigt votre gestion catastrophique. Donc c'est pas moi qui le dit hein, c'est un réviseur, c'est une personne externe. Alors venir dire que c'est une coquille vide. On voit aujourd'hui les conséquences les dettes de Molenbeek Sport Au niveau des clubs, on flirte avec 1 million d'euros, c'est 84 zéro zéro 0,84 € 1 000 € qui ont été mis en irrécouvrables par le collègue Pcmr la semaine dernière. Ce sont un exemple concret À la salle Louis

Namêche, nous avons un club de karaté qui existe, qui existe depuis 35 ans ou 40 ans. Je connais. Je connais ce club depuis que je suis KET. Ce monsieur m'a contacté, il a dû fuir. Il m'a dit Monsieur Lecanu, j'en peux plus, J'ai plus de contacts normaux avec le président de Molenbeek Sport et on me bombarde de factures. Et quand je démontre qu'elles sont excessives par rapport à mon occupation, on m'envoie un huissier de justice. Donc moi je tourne le dos à Molenbeek. Il a dû comme ça remercier des dizaines d'élèves. Et il a quitté la salle. Mais est ce que c'est vrai ou c'est pas vrai? C'est faux. C'est comme ça. Non seulement vous êtes un gestionnaire chaotique, mais en plus vous mentez comme vous respirez. Je vais clôturer mon intervention. En tout cas, je vous assure que vous avez ruiné Molenbeek Sport et encore ce soir, nous en avons la preuve. Et je conclurai, Monsieur le Président, si vous le permettez, par dire aux conseillers communaux de faire le bon choix parce que la situation est catastrophique et il serait extrêmement grave de valider trois années consécutives de comptes qui n'ont finalement pas été présentés correctement au conseil communal et qui n'ont pas été pris en considération au moment où il le fallait lorsqu'on élaborerait le budget de l'année suivante. Merci pour votre écoute.

Alors, si vous avez été attentif par rapport à ce qui était écrit et à ce point-ci, C'est une prise de connaissance. Ce n'est pas un vote puisque les discussions, Ces discussions sont très intéressantes, certes, mais elles sont complètement inadéquates puisqu'ici c'est une prise de connaissance. Par contre, les comptes ont été présentés à l'instance qui est responsable, c'est à dire à l'asbl Molenbeek Sport. Chaque année, comme il est de coutume, comme il est. Oui, oui, on a tous été invités. Si vous n'avez pas été invités, c'est peut être que vous avez été. Vous avez peut être oublié. Ça vous est déjà arrivé, Mais en tout cas, il y a, il y a les instances qui ont fait le nécessaire. Elles ont invité. Ça a été validé par le conseil d'administration de Molenbeek Sport, par l'Assemblée générale. Ici, c'est simplement une prise de connaissance. Donc, rassurez vous, messieurs les Mesdames et Messieurs les conseillers, vous n'allez pas aller en prison ce soir. C'est simplement une prise de connaissance et les discussions sont complètement inutiles. On peut prendre, on peut prendre en connaissance, on peut prendre, on peut prendre connaissance des comptes qui sont les trois compte quatre comptes, cinq comptes, il n'y a aucun problème. On a fait même vérifier ça au niveau de la base juridique Et de ce que j'ai comme connaissance par rapport à ça, c'est que c'est simplement une prise de connaissance. Et les instances ont travaillé, ont fait le nécessaire. On ne doit pas revenir sur des débats qui normalement doivent avoir lieu dans le cadre des instances légales de cette association, c'est à dire le conseil d'administration et l'assemblée générale. Donc, puisque c'est une prise de connaissance, on passe donc au point 25.

On aurait pu au moins se poser votre question, monsieur Deblock.

C'est par rapport au même point. Vous étiez déjà Non, vous n'étiez pas intervenu. Donc ok, on va passer au point 25 qui est donc, euh marché de services pour la. Pour la conclusion des crédits destinés au financement des services extraordinaires de l'exercice 2024. Est ce qu'il y a des questions? Pas de questions approuvées, je suppose. Je m'abstiens. Une abstention? Deux abstentions, C'est ça? Une abstention, Monsieur Hamzaoui. Abstention, c'est ça? Okay. On passe au point 26, qui est le règlement sur la prime destinée à atténuer la hausse des centimes additionnels communaux dû au précompte immobilier pour l'année pour l'exercice 2024.

Est ce qu'on peut avoir un petit peu plus d'explications, monsieur le chemin des finances? Allez y simplement lui dire si c'est la même. Ville, le même. On pense que l'année dernière, pour l'année 2023.

On va d'abord entendre Monsieur. Monsieur Qui a demandé la parole? Voilà, voilà. Je donne l'explication d'abord. Euh, Monsieur?

Oui. Merci. Je vais d'abord donner quelques explications. Euh. Donc vous savez que lors du vote du budget 2024, nous avons dit que nous allions remettre la prime en place. Enfin, nous continuons la prime. Mais c'est vrai que pour le règlement, nous devons, nous devons. Nous devons le voter en collège et en conseil. Donc c'est ce jour que nous votons le règlement. Le règlement est presque le même que l'année passée. Même prime. Mais il y a maintenant les neuf mois de délai qui sont inscrits dedans au lieu des six mois. Et cette fois, si, euh. Suite à pas mal de remarques de certaines personnes, on demande que La preuve du paiement, soit la preuve du paiement ou la preuve du que la Bruxelles fiscalité a envoyé les l'échelonnement de la dette. Alors qu'est ce que je peux pour être complet? Euh la limite Mais ça vous l'aviez euh, c'était noté dans le budget. Nous avons réservé 1 440 000 € pour la prime. Alors évidemment, j'ai déjà beaucoup de personnes. Donc euh, les Les avertissement extrait de rôle ont été envoyés relativement tôt cette année. Enfin en tout cas, il n'avait pas de retard. Donc déjà mi juillet, pas mal de personnes recevaient leur avertissement. Extrait de rôle Donc nous avons reçu à la commune déjà énormément de demandes. D'abord pour savoir s'il y avait déjà la prime et aussi parfois ils ont pris le document 2023 euh pour euh, remplir la la demande. Donc nous évidemment, nous étions obligés d'attendre aujourd'hui le vote en conseil ou pas. Je ne suis pas là pour forcer la main, mais en tout cas, pas mal de gens sont en attente. Et donc le service, euh communication. Et j'en profite pour remercier, euh très fort madame Amandine Francis qui s'occupe de la prime et je dois dire qu'elle a tout mis en œuvre déjà l'année passée où elle avait dû tout remettre en place puisque la structure avait été abandonnée. Et cette année encore, elle a prévu tout assez rapidement. Et sa collègue Leila Luccini qui elle reçoit le le, le les habitants et qui et qui encode tout ça dans les systèmes. Alors euh. Madame Amandine Francis a déjà prévu mais j'ai pas encore eu la confirmation mais de de la du service presse de la commune. Mais un article dans le Molenbeek info doit être mis en toutes boîtes doit être effectué une page sur le site internet. Les affiches dans les services accessibles au public et sur les panneaux Decaux. Donc cette année, on remet le paquet dès le début pour vraiment ne rien loucher. Qu'est ce que je peux encore dire? Ah oui, et vous allez peut être me poser la question. Donc on a normalement on ne peut plus demander la prime 2023. Mais bon, euh. Quand certaines personnes nous l'envoient et qu'on voit qu'ils sont toujours dans les neuf mois, on ne va pas. Enfin ils ont le droit donc euh. Mais c'est plus euh, c'est un cas euh tous les ans hein. Donc euh. Et donc actuellement, nous avons reçu pour 2023 41 726 demandes pour 1 036 313 €. Voilà, je suis 1,0 million 36 313. Et 41 726 1726 personnes qui ont demandé. 51 000 Enfin un ménage quoi! Enfin, 41 726. 41 726 Tout le monde demande. Ah non, non, non, Ici c'est les primes versées. Donc c'est pas oui, c'est le on a On a versé 41 J'ai demandé, Je demande pourquoi? 31 000 prime, Oui.

Est ce que je pourrais demander à chacun de respecter son temps de parole? Je pense que l'échevin était occupé à présenter.

Non, non, excusez moi. Excusez-moi Il y a un petit problème. Oui, Oui. Non, non, non, non, non, non. C'est en effet. Non, non. Mais je vais Je vais revenir après. Oui, j'ai été un peu trop loin. Oui, c'est. C'est 4100. Oui, la virgule n'était pas au bon endroit. En quittant la maison communale alors que je les ai prises il y a 41000. Non, non, non, non! C'est une idiotie d'avoir dit ça.

Monsieur l'échevin, ne vous laissez pas distraire et finissez votre réponse.

Allez y. Voilà, j'ai fini ce que je devais dire. Maintenant, j'écoute les questions et je répondrai aux questions complémentaires ou j'ai déjà essayé d'être le plus complet possible.

Uh uh uh Uh Uh.

Uh. Uh Uh. Uh. Unanime. Il rate. Gestante in the. Vos factures? De. Manière. Automatisée. That the need is. Not double even and that there is so much and fun as the calculator broke up the side bar was this. Correct. This is not good for the 22 22 arguments for the road. And control had Main dans. La main.

Président? Président. Madame Picard.

Oui. Merci beaucoup. En fait, monsieur l'échevin, vous dites qu'il y a des personnes qui ont déjà rentré la prime 2024 avec le document de 2023, puisqu'il n'est pas encore en disposition. Mais la question est la suivante puisque le règlement change, puisqu'il faut la la preuve de paiement ou en tout cas l'étalement d'un paiement. Est-Ce qu'elles seront recontactées Personnellement en disant que le formulaire n'est pas correct par rapport au règlement? C'était ma question. Merci beaucoup.

Merci pour votre question. Madame De Block.

Je suis très content d'entendre que cette fois-ci. On va bien communiquer. On a l'intention en tout cas de bien communiquer. Parce qu'il faut le dire, les résultats de l'année passée restent à désirer. Selon mes calculs, c'est au moins 5500 primes, même un peu plus je crois, qui ont été accordées à Molenbeek. Mais ça reste encore un tiers, presque de ce que la région dit être le nombre de primes accordées automatiquement à Molenbeek. Donc, je réitère pas seulement la demande d'une prime automatique, mais il y a quand même déjà quelque temps, on a discuté sur une rencontre avec l'administration régionale. Demande qui a été faite. Finalement, on est rentré en contact, on a eu presque un rendez vous. La région, finalement a dit non, c'est vraiment la commune qui doit être à la manœuvre. Et maintenant j'attends encore de vraiment que cette réunion ait lieu. Ça m'intéresse vraiment. J'ai plein de questions sur la possibilité future d'une prime automatique. Je pense que lors des débats sur la prime la fois passée, on a eu plusieurs propositions pour rendre plus accessible la prime. Et je pense qu'une de ces mesures était que les gens puissent cocher dans le formulaire la possibilité que la commune garde leurs coordonnées. Parce qu'aujourd'hui on peut pas, selon le GDPR et apparemment la région, Je ne sais pas pour quelle raison refuse de donner des moyens de redonner des listes à qui elle envoie la prime ou à qui ils accordent la prime. Pour la prime régionale, je pense qu'on avait dit il faut que dans ces formulaires, on rajoute la possibilité aux gens de cocher. Et pour l'année prochaine, vous pouvez m'envoyer un courrier direct avec le formulaire. Comme ça c'est fait tout de suite. Les gens qui ont introduit une fois la prime, ils sont par courrier automatique à inviter les années après, je peux vous dire que ça peut vous épargner peut être un toutes-boîtes coûteuses coûteux dans la commune parce que les gens seront ciblés. Voilà, je tiens moi quand même à la à la possibilité de d'une informatisation. Voilà aussi maintenant c'est papier. Je sais que c'est aussi possible par mail, mais donc que les gens puissent au moins cocher je voudrais avoir mon. Et effectivement, avec le I box, ça y est! Donc est ce qu'on peut rajouter à ce formulaire Encore un truc pour cocher, vous pouvez utiliser. Vous pouvez m'envoyer garder mes coordonnées pour m'envoyer une lettre et un mail l'année prochaine.

Merci Monsieur Deblock. Tout à fait, Merci beaucoup. Est ce qu'il y a d'autres

questions sur ce sujet? Ok, on vote. Vous voulez reprendre la parole, monsieur L'échevin? Allez y.

Oui, parce que j'ai fait signe de la tête, mais il vaut mieux quand même le dire officiellement, oui. Madame Picard Donc, euh, euh, l'équipe des taxes a bien la liste de tout le monde. Et systématiquement, dès que quelqu'un demandait, ils ont directement renvoyé, euh, en disant Voilà, dès que c'est voté en conseil, on vous enverra les documents et il faudra. C'est un peu malheureux mais bon, ça fait un certain paquet. Mais bon, je pense que les gens attendent cette prime, donc ils seront, ça ne le dérangera pas de de le refaire. Alors pour la Réunion oui on a pas oublié mais donc madame euh. Vandeputte avait dit que toute son équipe est de retour. Maintenant tout le monde est de retour. Euh. Il a été demandé de reprendre contact avec la région pour euh pour fixer cette euh cette réunion. Euh oui, très bonne idée cette idée de cocher euh ça, ça peut être encore euh se faire assez rapidement. Donc euh, je vais voir avec les services et je vous reviens. C'est vrai que j'ai quand même difficile aussi malgré parce qu'on a quand même refait une publicité une deuxième fois et quand même que ce montant reste si peu par rapport au fait que la la région nous avait dit qu'il fallait qu'il y aurait au moins 13 000 demandes et finalement nous on tourne. Je vais reprendre le chiffre parce qu'on avait fait. Donc vers les 5000. Donc c'est quelque chose à vérifier. Voilà. Merci. Et merci pour la population si vous votez positivement.

Est ce que je peux avoir l'unanimité? Oui. Ok, je vous remercie. Alors, on va sur le point 27. Monsieur Van Lecoq à nouveau. Allez y.

Oui, voilà. Donc, euh, on. On est obligé de enfin obliger. On republie chaque fois toute la tout le règlement. Mais en fait il y a. Le seul changement qu'il y a, c'est que, euh, à la demande du service de l'état civil et avec l'entrée en vigueur de la loi du 8 janvier 2024, il a fallu introduire une redevance pour le changement de nom. Donc maintenant, on facilite le changement de nom. Donc c'est mis dans le système des taxes si je peux dire. Et on demande j'allais dire seulement bon, c'est quand même 140 €, mais donc si quelqu'un veut changer de nom, c'est 140 €. Et nous avons intégré ça dans dans, dans la taxe des redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs. Avant, ce n'était pas possible, ou alors il fallait aller en justice et donc les frais étaient euh, assez élevés puisqu'il y avait quand même d'office des mais c'était même normalement pas permis par la loi. Voilà. Rien de plus.

Y a t il des questions? Des remarques? Est ce qu'on peut avoir l'unanimité? Okay, je vous remercie. Alors ensuite, on a des communications, des décisions à propos des marchés publics. Ce sont les points 28 et 29 des prises de connaissance. Ensuite, un point d'informatique. Monsieur Van den Broeck prend. Le micro pour Monsieur Van Lecocq, s'il vous plaît.

Voilà, donc c'est pour les élections. Donc il y a. Enfin, je n'ai rien de particulier à dire.

Y a t il des questions ou des remarques? Est ce qu'on peut approuver cette convention? Unanimité. Merci à tous. Alors ensuite, on est sur le règlement régional des bibliothèques néerlandophones, une adaptation du règlement. Y a t il des questions? Des remarques? Unanimité. Merci. Alors en culture, euh. Un subsidie pour euh. Rions ensemble. Madame L'échevine, vous voulez prendre la parole? Rien de spécial. Unanimité. Je vous remercie. Alors, on va passer au point qu'on a introduit en urgence. D'abord le marché public. Euh, pour la location de bus avec chauffeur, Monsieur Van Leclec.



une canette de Molenbeek qui est jetée sur la plage. Alors comme ça, entendre cette phrase, elle pourrait nous laisser évidemment sans réaction. Mais quand on connaît le personnage et on sait la puissance et la force des mots et ce qui se cache derrière. Une fois de plus, les Molenbeekois ont été insultés. Il faut aussi le dire, cette marginalité prend le train depuis Molenbeek. Je le cite Les touristes d'un jour ont une mentalité différente. Ils n'ont pas de résidence secondaire. Quelqu'un dans un camping a également une mentalité différente d'une personne qui réside dans un appartement. Considérant que ces propos sont injurieux, raciste, populiste, infondé. Considérant que ces propos sont nauséabonds, tenus par Monsieur Car ils s'inscrivent dans la continuité des attaques et des insultes que subit notre commune et ses habitants. Il faut se rappeler des insultes proférées par Donald Trump qui avait déclaré en parlant de Bruxelles, mais en pointant du doigt Molenbeek que c'était un trou à rats. Éric Zemmour qui rêvait de bombarder notre commune. Que dire du président de Vaudreuil qui a tenu aussi des propos abjects qui lui ont valu d'ailleurs, après avoir récidivé, qu'il présente sa démission à la présidence de son parti. Et toutes ces déclarations, évidemment, sont d'une violence qu'on ne peut pas accepter. Pour toutes ces raisons, considérons que ces amalgames nuisent gravement à l'image de notre commune et de ses habitants. Décide, article premier, de demander à notre conseil communal, à l'unanimité, en faisant fi des couleurs politiques, de condamner avec force ces propos immondes et ignobles, mais aussi de demander à la tutelle, donc au gouvernement flamand qui a la tutelle sur les communes et en l'occurrence la commune de Middelkerke, de rappeler à l'ordre cet infâme personnage qu'est Jean-Marie Dedecker. Je vous remercie pour votre écoute et j'espère que nous allons tous être unanimes pour condamner ces propos, pour que plus jamais d'autres essaient de salir l'image de notre commune et de nos habitants. Merci pour votre écoute.

Madame Picard.

Oui, Monsieur Lecanu. Notre groupe s'insurge également contre de tels propos. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons. Nous souhaiterions que votre proposition de motion puisse être retravaillée, réécrite ensemble via les chefs de groupe et les différents chefs de groupe. Nous avons tous notre mot à dire par rapport à ces propos infâmes et non fondés. Je vous remercie.

Donc, une proposition, ça peut peut être se faire ce soir même pour que ce soit pour que ce soit adopté à l'unanimité. Proposition. Proposition. Attendez une seconde, parce que là, vous faites du bilatéral. On va écouter. Madame a dit. Madame a dit.

Oui, bonsoir. Ben, nous, on va se joindre évidemment à cette motion. On l'a, on l'approuve tel quel. En tout cas, on n'a pas besoin de la corriger ni de modifier. Euh. Et on est d'accord avec les conclusions. Et en plus de ça, ça fait un peu écho justement à mon interpellation qui va venir plus tard, qui est sur l'évolution du guichet anti-discrimination. Et donc ça fait tout à fait sens pour Molenbeek d'avoir ce guichet anti-discrimination.

Merci, Monsieur.

Merci à Ahmed pour pour la motion. Effectivement, nous aussi en tant que écolos, nous souhaitons soutenir. Pour nous, évidemment, c'est super important que ce genre de propos ne puisse plus en avoir lieu. En tous cas, et en désignant les habitants et habitantes de Molenbeek, n'importe quel, n'importe son, son origine socio socio-économique ou son origine personnelle. Donc dans les temps, on peut soutenir effectivement, mais nous sommes aussi à écouter d'autres propositions qui peuvent un peu encore plus renforcer cette notion. Il n'y a aucun souci. Donc nous sommes ouverts en tout cas à la discussion en discussion.

Monsieur Lecanu, avant de vous redonner la parole, en tout cas, moi je voudrais également parler. Je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui veulent prendre la parole sur ce sujet. Okay. Alors moi, je vais prendre la parole. Ah oui, d'accord. Mais d'abord, euh, Pour une fois, ça mérite d'être dit. Je veux remercier Monsieur Lecanu pour son initiative de motion. Euh. Je le dis euh fréquemment euh où que ce soit dans le monde et certainement des Ardennes à la côte belge. Molenbeek mérite le respect. Les injures, parce que c'est vraiment des injures. Elles sont tournées d'une manière soi-disant, soit disant imagée, drôle. Je ne sais pas ce qu'il a, qui est ce qui peut faire rire avec ça? Pas nous en tout cas. Les injures, euh, je les juge indignes de sa fonction. Je pense qu'il est dans un rôle Avant l'élection communale de populiste, il se dédouane de ses propres responsabilités. Parce qu'évidemment, faire régner la propreté à la côte, c'est sa responsabilité, c'est pas la mienne. Et euh je pense que c'est indigne. Donc je compte, je condamne, euh ces propos stigmatisant de manière ferme, indiscutable, euh Et je veux en finir par ceci. Je pense que notre meilleure réponse, c'est de montrer la meilleure image de nous même. Ce n'est pas toujours facile et ça demande de nous concentrer sur véhiculer tout ce qui fait de nous une commune accueillante. Une commune ouverte. Une commune qui montre que le vivre ensemble est la meilleure voie pour notre société. Sur cette base là, moi, j'ai proposé à mon retour de congés aux collègues qui l'ont accepté au collège, de demander à notre service culturel de nous proposer un dispositif artistique. Un geste artistique en réponse à Jean-Marie Dedecker. Donc nous avons fait ceci au niveau du collège et je souhaiterais peut être que ce soit un élément qui puisse être mentionné dans la dans la motion par rapport à l'idée de madame Picard de pouvoir y injecter nos propres mots. Je pense que ça peut être utile. Voilà. Je vois que Monsieur Van Merry souhaite aussi la parole. Et puis je donnerai la parole à Monsieur Elcano pour nous dire si ça lui plaît de travailler de cette manière. Monsieur Van Mary.

Oui, donc euh, pour le maire, euh, on est d'accord de soutenir la motion telle qu'elle est, donc telle qu'elle est présentée par Monsieur. Et en effet, je pense qu'il est important de défendre aussi l'image de Molenbeek à l'extérieur et aussi pouvoir justement, euh, remettre euh, un peu les choses à plat par rapport à certaines attaques. Donc je pense que cette motion est utile.

Très bien. Monsieur Lecanu.

J'allais juste proposer que madame Picard rédige son insert et qu'on le mette directement dans dans la motion, il y a pas de problème. Et et en prenant en considération la proposition de la Présidente Ben.

Écoutez, je me permets de répondre, puisque tous les groupes sont d'accord de soutenir cette motion. Je ne vais pas commencer, moi qui ne suis que faisant fonction ce soir à exiger un insert. Toutefois, toutefois, ce serait sympa qu'on ajoute. Bien sûr, c'est essentiel les propos de madame la Bourgmestre et qu'on mette cette motion au non de l'unanimité du conseil communal. Pas de problème. Voilà.

Je pense, madame la secrétaire, est ce qu'on peut ajouter. Merci. La proposition de madame Moureaux concernant l'oeuvre d'art qui a été commandée au service culture, qui va être un.

Geste, un geste. Parce qu'une œuvre, c'est un grand mot, un geste, un geste artistique. Mais je vais écrire les phrases qui visent à montrer notre attachement au vivre-ensemble et notre demande de respect. Et la motion devient la motion de tous les groupes. Et tous les indépendants? Ça va pour tout le monde. Top! Ah bah écoutez. Bravo! Alors on va sur, euh, la motion déposée par madame Barrette. Euh,

concernant la monoparentalité, euh, madame Barrette n'est pas dans la salle, Monsieur Sommes-Nous, vous pouvez dire ce qui a été convenu, parce que je pense qu'il y avait une proposition qui avait, euh, qui avait l'aval de madame Barrette. Ah, voilà, elle est là, elle arrive. Je disais, madame Barrette, qu'il y avait une proposition qui convenait, je pense, et que vous allez nous nous présenter pour la suite sur ce travail.

Là. Voilà, ça fonctionne. Oui. Excusez moi, je me suis absenté 30 secondes. Donc, vous voulez que je présente la motion ou le le projet qui suit qui précède la la motion?

Parce que je pense que l'idée, c'est plutôt, Qu'on puisse avancer et donc expliquer ce que vous proposez. Enfin, ce que nous proposons quelque part pour la suite, pour que tout le monde puisse s'approprier la motion.

Donc il s'agit de mettre en place un plan transversal pour soutenir la monoparentalité à Molenbeek. Et donc on propose de monter un groupe de travail à partir du texte que j'ai proposé afin de le suggérer au prochain, au prochain conseil. Et donc on invite, euh, chaque, euh, chaque groupe à proposer une personne référente, euh, au mieux, qui connaît les matières et qui s'y intéresse pour pouvoir, euh, amender le texte, euh, tous et toutes ensemble.

Donc madame Barret animera ce groupe de travail, euh, afin de trouver un texte d'entente commune pour le prochain conseil, Monsieur Deblock.

Nous avons déjà communiqué avec le PTB qu'on allait soutenir cette motion et nous voulons aussi réfléchir à des actions concrètes. Et je pense aussi que lors de à ce Moment-ci, il y a les négociations fédérales et donc la question de, par exemple, l'individualisation des aides au chômage et des choses comme ça. Je pense que c'est un point très important de le même, de le présenter ou de le revendiquer ou de le rappeler aux négociations fédérales. Je pense que c'est important. Voilà.

Oui, je dois dire que je pense que ce serait plus utile si on fait cette motion maintenant, en fin de législature, d'essayer de trouver quelque chose qui concerne vraiment Molenbeek, parce que nous sommes devant les élections communales, pas devant les élections législatives. Et je pense que nous diviser sur ce qui peut être sur Molenbeek, ça sera perdre du message parce qu'on ne va pas refaire l'élection législative après cette motion. Bref, ça c'est mon avis, Monsieur.

Van Mary Oui, euh. Donc pour le groupe. Donc nous sommes, euh, nous soutenons le groupe de travail et donc nous sommes prêts également à y participer pour, euh, trouver la meilleure piste de solution.

Qui qui désigner vous dans votre formation pour assister?

Euh. Donc normalement c'est Monsieur Emilie qui est euh chef de groupe qui euh, qui participera à cette euh, à ce groupe de travail.

Madame Picard participera. Je pense que madame Aubry souhaitera aussi participer. Est ce que euh, chez vous au PTB, qui va participer? D'accord. Euh, dans les autres groupes. Monsieur Bosch, vous souhaitez participer? Non. D'accord. Monsieur Ouassari souhaite participer. Ah ben. Parfait. Euh. Madame Evros, Il y a quelqu'un d'autre qui souhaite participer? Ok, c'est parfait. Vous avez votre groupe de travail, madame Barret. Vous avez noté les noms?

Je suis en train de finir.



pour femmes et donc ça pose problème pour les familles qui viennent avec leurs enfants, là. Et donc, euh, et pourquoi on ne fait rien à ce à ce niveau là? Voilà mes questions.

Merci. Donc on une partie des questions vont être eu, la réponse va être fournie par madame Garcia Fernandez. Et puis l'autre partie par madame Reiss. Allez y, madame Garcia.

Voilà. Merci pour vos questions, monsieur Van Cauwenberghe. Alors.

Vous avez raison quand vous parlez d'incohérence entre entre ce que vous décrivez comme étant incohérent. Pardon? Une poubelle qui appartient à la commune et l'autre poubelle dont la gestion appartient à la région. Alors moi, ce que j'ai fait via mes services, j'ai contacté L'ibge et on va essayer de trouver ensemble une solution. Mais Est-Ce que avant de trouver cette solution, on doit d'abord savoir comment Qu'elle est, Quelles sont la nature? Quelle est la nature des déchets? Parce qu'on aimerait comprendre pourquoi ces poubelles se remplissent aussi vite? Parce que les équipes me disent qu'elles se remplissent. Après un quart d'heure, elles sont remplies. Et les premières constatations, c'est qu'elles sont, si vous voulez, les deux poubelles. Elles sont vraiment détournées de leur usage premier. C'est à dire que le fait d'aller jeter une petite canette ou une épiluchure de banane, c'est vraiment des personnes qui habitent dans les environs parce qu'il y a une caméra qui a été placée. Des personnes qui habitent dans les environs, qui viennent. Et d'après ce que mes services m'ont dit, on les voit vraiment descendre avec des sacs, des grands sacs. D'ailleurs, dans les photos, merci pour les photos que vous avez envoyées, ça se voit aussi, mais on voulait savoir si tu étais une constante ou bien si c'était quelque chose qui était ponctuel et du et du aux vacances? Alors quand je pense que d'ici une grosse semaine, dix jours, les études des uns et des autres ou les rapports seront terminés, et alors ce qu'on va probablement décider si ce que je vous dis se confirme, c'est de déplacer ces poubelles, de les déplacer plus vers l'intérieur du parc. Alors elle serait. C'est pas pour nous dédouaner parce qu'on a proposé aussi même de leur prêter ou de leur donner des poubelles puisque maintenant ce sont des poubelles de tri qui devront être mises dans le parc. Et chez nous aussi d'ailleurs, donc on va vraiment essayer de trouver une solution pour les déplacer. En tout cas, pour la rue de L'idylle, c'est pas ça ne va pas parce que les gens qui sont dans la rue ne c'est pas eux qui viennent. Effectivement, les habitants viennent remplir les poubelles, mais ce n'est pas les gens qui sortent du parc, ni qui rentrent dans les parcs qui les remplissent et c'est ça qui ne va pas. Donc dans le parc, visiblement, il faut des poubelles en plus, mais pas à cet endroit là, parce que c'est pas les les passants qui remplissent ces poubelles là. Donc ça c'est pour la partie poubelle. Pour la partie travaux, je vais laisser ma collègue répondre. Par contre pour l'aménagement du parc, euh j'ai pas encore eu de réponse. J'ai envoyé un courrier aussi à L'ibge mais j'ai pas. J'ai pas encore eu des réponses de réponses, mais je veux bien euh. Réenvoyer un courrier et vous envoyer par mail euh leur réponse Voilà.

Alors, Monsieur Lambert, concernant euh les travaux, ils ont été effectué il y a déjà un petit temps et réceptionné, donc il n'y a pas de travaux en cours. Par contre, les planches que vous avez mentionnées et qu'on voit clairement sur vos photos, j'ai demandé à mes services d'aller voir de quoi il s'agissait et de s'en débarrasser. J'ai aussi vu qu'il manquait quelques quelques pavés dû au fait qu'il y a des voitures qui se stationnent sur cette petite placette. Ils vont être. Ils vont être également remplacés. Mais c'est une nouvelle placette qui a été réalisée il y a quelques mois de cela. Vous le voyez bien, il y a un nouveau banc, il y a un nouveau, c'est tout neuf, mais il n'y a pas de travaux en cours de réalisation pour le moment. Donc les travaux sont terminés clairement. Mais j'ai vu sur vos photos qu'il y avait des planches en bois, une grande

planche. Mes services vont aller sur place pour vérifier de quoi il s'agit, parce que si c'est en cours, je ne pense pas que c'est encore des déchets des chantiers parce que ça date d'il y a des mois. Donc on va aller constater sur place.

Oui, merci, mais ça, c'est les restes. Les planches, c'est les restes des travaux. Donc ils ont mis des planches pour arranger etc. Et normalement, ils doivent enlever les planches qui doivent le faire. Je n'en sais rien, mais en tout cas, ils sont là et ils pourrissent. Et donc c'est. Pour le reste, euh. Merci pour les réponses. Mais donc ça, ça montre qu'il faut une gestion un peu dynamique et aussi un peu d'éducation des gens. Euh, il n'y a pas de panneaux, voilà, euh interdiction de jeter par exemple des petites choses comme ça, ou avec les écoles autour aussi, donc d'impliquer les gens, parce que, une fois que les saletés arrivent, vous avez raison, il y a plein de sacs là, à certains moments. Pour l'instant, j'ai vu aujourd'hui. Enfin ces derniers quinze jours, c'est pas des sacs qui sont à côté, donc c'était avant mais je vois. Et puis pour les toilettes, je trouve que c'est vraiment important. Je ne sais pas si c'est la commune qui a les responsabilités, mais pour les gens voilà, c'est pour les familles, pour qu'ils puissent pleinement profiter du parc, il faut quelque chose comme ça. Donc c'est et vous allez discuter avec les gens autour, ils vont vous expliquer en long et en large. Voilà.

L'incident est donc clos. On passe à l'interpellation toujours de Monsieur Van Cauwenberghe concernant l'incendie de la rue de l'Intendant, Monsieur Van Cauwenberghe.

Oui, donc ici, c'est une interpellation sur l'incendie qui a eu lieu le 22 juillet à rue de l'Intendant. Dans un bâtiment où il y avait eu seize personnes qui logeaient, dont une famille avec quatre enfants. Tout le bâtiment a été démoli par le feu. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes, sauf les enfants et la mère ont été quelques jours à l'hôpital pour une légère intoxication. Mais donc, grâce aux pompiers et grâce aussi aux habitants qui sont venus même encore avant les pompiers, pour aider les gens à sortir du bâtiment et notamment faire sortir les enfants. Donc il n'y a pas eu de conséquences physiques graves, mais, le bâtiment est devenu inhabitable. C'était une catastrophe pour les gens. Et euh voilà, il y a un plan de la commune pour euh, le plan d'intervention, euh. Le public, euh, ou la commune peut intervenir. Mais donc la première constatation, c'est que la commune ne s'est pas montrée à ce moment là. Le CPS est venu voir et entendre les condoléances, les besoins des gens, mais la commune à ce moment là, malheureusement, ne s'est pas montrée, euh n'a pas, n'est pas venu écouter ce qu'il fallait et cetera. Donc euh. Donc ça c'est dommage, mais je ne veux pas m'attarder là dessus. Euh Je veux surtout voir ce qui ce qu'il y a encore à faire Sauf cette question est ce qu'il y a eu dans le passé déjà une application de ce public sur ce plan d'urgence et d'intervention communal? Et pourquoi ce plan n'a pas été appliqué dans ce cas-ci? Alors pour le futur, les gens sont toujours dans le besoin. Il y a la famille avec euh non, la mère avec Les quatre enfants ont été logés à l'hôtel social dans des conditions. Acceptables et convenables, disons. Ça, c'est ça, c'est le point positif. Les autres personnes, ben ils sont allés dans d'autres occupations, ce sont des gens sans papiers, euh, Et euh, ils sont allés dans une autre occupation à Ixelles, qui est déjà saturé. Maintenant, je ne sais pas et je ne sais pas si on sait exactement où il se trouve, etc. Mais en tous cas, ces gens là sont dans la rue parce qu'ils ne peuvent pas retourner chez eux, là où ils habitaient. Alors il y a heureusement, il y a le. L'a.s.b.l, où l'initiative citoyenne commune hospitalière qui s'est mobilisée pour venir en aide aux occupants. Une belle initiative citoyenne de solidarité qui ont réussi à rassembler un peu d'argent pour les gens. Des vêtements, des vélos aussi, donc une aide administrative. Donc c'est très important et c'est à souligner même une aide psychosociale, parce que ces gens là, déjà, dans les conditions ordinaires, sont des gens qui ont, qui doivent se battre constamment contre les

dépressions. Et donc tellement leur vie est difficile. Et donc ils veulent rester ensemble parce que leur façon de fonctionner et la façon aussi de s'en sortir. Mais aujourd'hui, ils sont. Séparés. Euh. La première chose, c'est au niveau du logement. Donc la commune aurait pu, euh, de vrai, c'est le plan, euh. Le public était appliqué chercher des logements vides ou temporaires réquisitionnés. Il y a des logements sociaux qui sont vides d'ailleurs aussi pour que ces gens là puissent être logés dans des conditions Acceptable. Un autre problème, c'est que le bâtiment en question qui a brûlé, il n'est pas accessible et donc les gens ont encore leurs affaires là-bas. La commune a déclaré le bâtiment inaccessible avec un ingénieur de la commune a déclaré qu'on ne peut pas rentrer mais qu'il y a des gens qui rentrent. Apparemment, c'est le parquet qui doit donner l'accès. Or, c'est un gros problème pour pour les gens, parce qu'ils ont encore leurs affaires là-bas. Des papiers de toutes sortes de choses de valeur. Est ce que la commune peut intervenir là bas? Donc si c'est la commune qui a déclaré inaccessible. Est-Ce Qu'elle peut Donner des informations sur. Voilà Est-Ce ce qu'il y a moyen, dans un délai raisonnable, de que les gens puissent aller chercher leurs affaires qui sont encore là et dont ils ont besoin. Euh. Il y a aussi des problèmes au niveau de la nécessité d'avoir une adresse. Vous avez une adresse maintenant, est ce que Est ce que cette adresse là est encore acceptée? Donc, il semblerait qu'il y a des gens qui ont des difficultés ou qui. J'ai entendu au moins d'une personne qui avait des problèmes au niveau des procédures de régularisation, faute d'adresse, est ce que la commune peut intervenir ou faciliter les choses pour les papiers? Euh aussi, au niveau de l'aide médicale d'urgence, c'est un peu le chaos, une situation chaotique parce que c'est Les gens ont leur domicile, ce sont des gens sans papiers. Donc apparemment il y avait trois personnes qui étaient enregistrées dans la commune. Les autres n'ont pas pensé tout.

Doucement à terminer parce que là, vous explosez tous les chronomètres. Pardon, Pensez à terminer parce que vous vous explosez le chronomètre.

Oui, je vais atterrir. Oui, donc je veux. Souligner l'urgence de l'affaire parce que les gens sont vraiment dans une situation dramatique. Et je vous demande de prendre contact avec les gens concernés ou avec communes hospitalières pour voir exactement les points. Donc il y a des points où la commune peut, je pense, facilement intervenir et qui peut aider les gens. Euh. Et je pense que commune hospitalière est le mieux placé pour euh, Pour comme interlocuteur. Voilà, Merci de vos réponses.

Y a t il d'autres intervenants sur cette interpellation? Ok, alors je dois dire que malheureusement, madame Aubry qui était là et qui était bien là aux premières loges et qui a aidé les gens de manière directe, n'a pas pu être avec nous ce soir car elle est malade et donc j'ai récupéré les éléments qu'elle m'a donnés. Je regrette qu'elle ne soit pas là parce que elle aurait pu vous faire un récit plus vivant. Moi je vais être assez factuel. Euh. Donc effectivement, euh, c'était madame Aubry qui me remplaçait cette semaine là comme bourgmestre faisant fonction. Elle m'a remplacé durant mon congé. Elle a été sur place le soir même, euh, ainsi que toute une série de nos services en fait, qui sont venus en aide, euh, sur place, que ce soit le public, puisque le pic est un service, le plan d'urgence est un service chez nous qui est intervenu le jour même et le jour suivant et qui est encore aujourd'hui. En lien avec le parquet, etc. Pour pour la suite ainsi que le service prévention, notre fonctionnaire de prévention. Alors, les Gardiens de la paix sont également intervenus le premier jour. Le secrétaire communal a été sur place le premier jour, on a mis en place, euh le fait de pouvoir désigner un ingénieur en stabilité et de pouvoir connaître l'état exact du bâtiment et ce qu'on pouvait continuer à y faire parce que vous demandez qu'on puisse y rentrer. En réalité, c'est l'ingénieur en stabilité qui a fait un rapport tel qu'on n'a pas pu rentrer dans les premières dans les premiers jours qui ont suivi. Et maintenant c'est la police et le parquet. Alors, on a également, le lendemain matin, mis en place, un suivi par l'aide

aux victimes. Les ateliers sont également intervenus, ainsi que le service propreté et le service action sociale. Donc, il est tout à fait faux de dire que la commune n'a pas suivi ce drame. Parce qu'il s'agit bien d'un drame qui est lourd pour tous ceux qui étaient dans la maison, mais également pour le voisinage et singulièrement pour les deux voisins directs. Alors, en ce qui concerne la famille de six personnes, celle ci a été directement prise en charge par les services ad hoc. Et pour les dix personnes restantes, une solution de relogement A s'est trouvée immédiatement sur le site de la commune d'Ixelles. Et ensuite, lors des deux réunions de crise organisées les 23 et 25 juillet, en fait, le CPAS de Molenbeek était présent. Voilà. Alors, euh, aujourd'hui, ces personnes, euh, continuent d'être suivies. Moi j'ai eu une demande de, euh, d'une personne qui représente le collectif de la voix des sans papiers pour organiser une réunion. Euh. Je vais y donner suite. J'ai demandé qu'on y donne suite, je pense que c'est déjà dans l'agenda pour la semaine prochaine ou la semaine d'après. Alors simplement, je pense que vous n'êtes pas toujours au courant de tout ce qu'on fait par rapport au sans abris et par rapport aux sans papiers. Mais on continue d'avoir plusieurs occupations temporaire de lourde ampleur avec euh des parrainages de convention avec les propriétaires, avec un accompagnement euh. Il y a également des domiciliation, mais évidemment cette une catégorie de population qui reste extrêmement précaire et pour laquelle la seule commune de Molenbeek ne peut pas. Tout ça, c'est évident. Voilà ce qui est très douloureux ici. C'est qu'en fait, ce groupe avait déjà vécu un incendie précédemment, pour lequel nous étions également intervenus. Et donc c'est. C'est difficile, c'est difficile, c'est difficile pour cette famille et pour pour ces personnes, c'est certain. Mais je pense pouvoir dire vraiment en toute simplicité qu'au contraire, ils ont pu bénéficier dans notre commune d'un très grand soutien. Voilà à vous la parole.

Oui.

Oui, euh moi j'ai été aux réunions de La commune hospitalière et tout ça. Euh. En tout cas, là bas, on n'a pas beaucoup vu la commune, pour ne pas dire pas du tout. Euh. Contrairement au CPS. Mais bon, je pense que le plus important maintenant, c'est de savoir. Bon, au niveau de l'accès du bâtiment, Qu'est-Ce que vous pouvez faire? Qu'est-Ce que vous allez faire? Et aussi pour les facilités, pour les papiers que vous faites. Un geste pour faciliter l'accès aux papiers. C'est ça que les gens attendent maintenant. Euh. Et je pense, c'est en tout cas une bonne, euh, une bonne chose que vous avez une rencontre qui était qui a été demandée déjà le premier jour, hein, Donc euh, euh, de de d'aller voir les gens et d'écouter vraiment ce dont ils ont besoin. Donc euh, c'est parce que ça fait déjà un petit temps, euh, voilà. Est ce que vous pouvez dire quelque chose sur l'accès au bâtiment pour accéder à leurs Affaire ou.

Monsieur, si c'est sous enquête de police, je ne sais rien faire par rapport à ça.

Vous savez rien faire?

Ah ben non, bien sûr que non, je ne suis pas le parquet et la police.

Oui non Et au niveau des papiers.

Mais si ces.

Personnes vivent sur le territoire de Molenbeek de manière habituelle et que on peut avoir une enquête de résidence qui démontre ça, ils ont accès à introduire un dossier, c'est tout. La commune ne donne pas les papiers. Monsieur Van Cauwenberghe, c'est l'office des étrangers sur base d'un dossier. La commune ne donne pas de papiers. Oui.

Mais donc vous allez prendre contact avec eux et voir.

Mais je vais répondre à la demande du collectif collectif que je soutiens depuis des années. Ok. Merci. Euh, Monsieur Hamzaoui.

Oui, merci madame la bourgmestre. Je vais commencer tout d'abord cette interpellation qui concerne l'école six et qui concerne la filière immersif dans cette école. Je vais commencer cette interpellation par d'abord remercier le corps enseignant dans cette école qui fait tout son effort, en tout cas pour remédier aux manquements constatés par rapport au manque de professeurs en néerlandais dans cette école. Donc, cette école est une école qui a été ouverte. En fait en 2006, c'était full immersion depuis 2016 et malheureusement on a constaté à partir de 2018 que des changements qui ont qui a affecté des changements, qui ont affecté en tout cas l'objectif principal de cette école. On a commencé par créer une autre filière, une filière en français, pour diminuer un petit peu la charge. On a commencé à crier également, à supprimer la filière immersif pour les maternelles, pour les pour les maternelles. Et puis par après, on a commencé aussi à supprimer la filière immersive pour la première primaire et la deuxième primaire. Force est de constater qu'aujourd'hui, on se retrouve pas dans une école immersive comme c'était l'objectif depuis le départ, puisque la partie maternelle est francophone à 100 % et que la partie primaire, notamment la première année et la deuxième année, est également francophone à 100 %. Je veux également mettre en évidence le fait qu'on a eu plusieurs absences de professeurs néerlandophones et donc les enfants restent sans prof. L'année passée, je prends l'exemple de l'année passée, les enfants de la première primaire sont restés sans professeur néerlandophone pour une longue durée. Depuis, depuis février jusqu'à fin fin de l'année scolaire. Madame la Bourgmestre, l'objectif principal de cette de cette école est malheureusement pas respecté. Et donc, dans cette. Dans cette interpellation, je vous demande quels sont les moyens que vous pouvez mettre en place, quelles sont les solutions que vous pouvez apporter pour remédier à tous ces changements? Des changements qui impactent les parents. Des changements qui impactent le corps enseignant et toute toute l'école. J'aimerais avoir en tout cas des solutions, des réponses à ces questions là, puisque à un moment donné, il faut, il faut arrêter de changer chaque année, arrêter d'amener, d'amener des changements ponctuels et récurrentes, en tout cas chaque année, et essayer de voir comment résoudre vraiment le problème, le problème de fond pour en tout cas respecter l'objectif principal de cette école. Voilà, Merci.

Y a t il d'autres intervenants sur cette interpellation? Meneur de bloc?

Oui, en fait, c'est un triste constat. J'ai été interpellé par des parents aussi qui s'inquiétaient sur euh L'avenir en maternelle et premier primaire deuxième primaire je pense euh de l'immersion, euh. Des écoles en Wallonie arrivent à maintenir l'immersion à Bruxelles, là où ça devrait être le plus facile. En fait, c'est le plus difficile, Presque. Et donc ça, ça me pose problème. Euh. C'est un projet pour lequel le PTB s'est mobilisé, a mené campagne, ça s'est réalisé, euh. Et donc je pense que se battre pour que un, cette école puisse continuer son projet d'immersion, mais aussi que les écoles francophones tout court puissent avoir des profs de néerlandais, euh. Et qu'on maintienne et qu'on garantisse cela, je pense que ça doit être une priorité. Euh, il y a pénurie, tout le monde le sait, mais il y a aussi, euh, encore plein de profs qui aujourd'hui, en fait, n'ont pas encore une nomination fixe aujourd'hui et qui en fait quittent entre temps l'enseignement. Dégoûté parce que ça fait maintenant la cinquième année qu'ils doivent remplir des trous. en fait, n'ont pas de stabilité au niveau de leur de leur métier. Je pense qu'on peut mieux faire. Mais alors il faut vraiment peut être repenser aussi comment on organise l'enseignement. A l'époque,

on avait aussi proposé un partenariat entre les écoles francophones et néerlandophones. Je sais que les écoles néerlandophones ont aussi un problème de pénurie, mais je pense qu'on ne peut pas s'en passer. A mon avis, une solution qui nécessite qu'on engage encore plus d'enseignants néerlandophones d'office, comme c'est le cas. Je pense que vous avez dit qu'il y a un certain nombre d'enseignants qui sont payés à la charge de la commune, mais je pense qu'il faudrait plus et permettre à ces gens là d'avoir une stabilité de carrière, les garder, le maintenir pour éviter que on n'arrive pas même pas à trouver ni maintenir les professeurs qu'on a.

Merci. Alors. Il n'y a pas que nous et vous le savez. Il y a une énorme problématique de pénurie d'enseignants et c'est un problème global qui impacte tous les pouvoirs organisateurs en Région bruxelloise. On a eu énormément d'articles de presse, de reportages qui en ont fait état et donc il est inévitable que notre pouvoir organisateur en soit impacté également. Cette pénurie actuellement, touche prioritairement les professeurs de néerlandais et cela s'explique par de multiples raisons. Premièrement, le choix des enseignants. Native speaker néerlandophone de privilégier l'enseignement en Communauté flamande. Mais aussi le nombre Insignifiants de professeurs francophones qui passent leur approfondi en néerlandais pour avoir le droit d'enseigner la seconde langue. C'est les deux raisons principales. Alors il faut noter que le nouveau calendrier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'arrange rien. On attend de savoir si les néerlandophones, c'est une proposition, notamment de vos routes rejoindraient le calendrier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais tant que ce n'est pas le cas, de nombreuses écoles en immersion ont été impactées par des départs de professeurs néerlandophones ou de professeurs de néerlandais. Depuis la mise en place du nouveau calendrier, différent du calendrier de la Communauté flamande. Et les écoles en immersion sont en fait les plus touchées par ce phénomène. Parce que l'exigence des titres est double être titulaire d'un titre pédagogique d'une part, et d'autre part, d'une qualification certifiée en néerlandais. Donc les titres en pénurie ne permettent pas de pourvoir à la fonction. Donc ça, c'est par rapport à ce que vous proposiez. Donc on utilise pour notre pool d'enseignants à charge, euh, des titres en pénurie, des personnes qui n'ont pas le titre, mais ça on ne sait pas les affecter dans le dans l'enseignement en immersion. Il est exact que notre professeur de néerlandais pour les classes d'immersion P1-p2 à l'école six est absente depuis le mois de février et les années précédentes. Des solutions avaient toujours pu être trouvées et la filière n'avait pas été impactée. C'est véritablement depuis février dernier que nous sommes confrontés à une difficulté de maintien de l'immersion pour ces classes. Alors là, je dois à la vérité de dire qu'il y a une chose dans ce que vous avez dit qui n'était pas correcte. La filière en français a été créée à la demande des parents. On l'avait bien expliqué à l'époque, ici au conseil communal, euh un certain nombre de parents qui voulaient garder leurs enfants tous dans l'école, et qui constataient que la filière en immersion ne convenait pas à un enfant mais convenait aux autres enfants ou l'inverse. Souhaitait qu'on crée aussi dans l'école une filière en français. C'est pour ça qu'on a créé de la filière en français. Et quand vous regardez les autres écoles en immersion à Bruxelles, bien souvent c'est le choix qui a été fait. Donc ça, c'était important de le rappeler. Je reviens à ce que m'a préparé le service, l'ensemble du pouvoir organisateur, le service administratif, la cellule pédagogique, la direction et l'équipe pédagogique se mobilise pour pallier cette absence. Alors ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'il y a eu des recherches incessantes en fait, depuis ce moment là. Et malgré ces recherches incessantes, nous n'avons pas encore trouvé de remplaçants qui respectent les critères imposés pour dispenser les cours en immersion. Aussi, tout comme vous, nous ne pouvons que déplorer cet état de fait et nous mettons tout en œuvre pour assurer le suivi de ces élèves. Pour pallier cette absence, on a mis en place un dispositif d'accompagnement spécifique qui est passé notamment par plusieurs communications de Monsieur Moya, le directeur de l'école.

On a une titulaire à MI-TEMPS qui a pris les classes en charge avec également une prise en charge à différents moments par la direction. Et cette adaptation a permis d'assurer la continuité scolaire pour les matières essentielles. Cette année, vu que cette titulaire de deuxième langue a prolongé son certificat, nous avons dû la remplacer par un enseignant francophone. Nous sommes donc dès lors contraints de réorganiser l'immersion en P3-p4 et p5-p6 mais plus en M3 et p1-p2. Toutefois, évidemment, tous les enseignements fondamentaux seront dispensés avec rigueur et régularité et vous devez être assurés que nous continuons avec la même énergie à investiguer toutes les pistes et réseaux afin de trouver un remplaçant répondant aux exigences. Force est de constater que ces recherches se révèlent infructueuses en raison du contexte structurel décrit tout à fait exogène à notre commune. Malheureusement, la situation de l'école, si ce n'est pas un cas isolé, elle est en fait exemplatif de la situation de l'immersion en Région bruxelloise. Nous avons souhaité concrétiser un objectif louable. Dix ans plus tard, confrontés aux contextes décrits et aux dispositifs inchangés, la question de la viabilité de l'immersion à Bruxelles est posée. Tous les pays concernés sont contraints à s'adapter. Certains en supprimant la filière et d'autres, comme c'est notre cas aujourd'hui, en l'adaptant par niveau. Notre volonté reste de pérenniser le projet. Ce qui ne sera possible faute de réformes structurelles, qu'en adaptant celui-ci aux réalités et aux contraintes vécues. Pour conclure, et c'est important, j'ai été à la remise des bulletins dans cette école. Je veux affirmer que les résultats de la filière immersive sont bons et nous atteignons là les objectifs fixés par la Fédération. Voilà ce que je pouvais vous répondre ce soir. Je vous en prie.

Merci. Merci, madame Moreau. Vous comprenez? Madame Moreau? Alors là, je ne parle pas de résultats. Les résultats sont bons et même très bons dans cette, euh, dans cette école. Euh Le problème, c'est les changements qui affectent les enfants qui affectent les parents depuis, euh depuis un certain temps. Euh. Qu'est-ce qu'on peut dire à un enfant qui a commencé en immersion en première maternelle et qui se retrouve la deuxième année en francophone, la troisième année en francophone, la quatrième année moitié d'année en immersion et l'autre moitié en francophone. Et puis la deuxième année, toute une année, euh francophone et qui doit attendre la troisième primaire pour vraiment avoir une filière immersive. C'est en chamboulant. En tout cas, c'est vraiment des changements qui affectent l'enfant qui affecte aussi les parents. C'est cette continuité, cette continuité n'est vraiment pas respectée. Et vous parlez des écoles, des cas de d'autres écoles en Région bruxelloise? J'ai envie de vous dire, madame la bourgmestre, que, à Anderlecht et pas loin d'ici là, la filière immersive est respectée. Il y a des profs ont fait des recherches, ils trouvent des profs francophones. Alors oui, je peux comprendre qu'il y a pénurie, mais franchement, dans d'autres écoles, ça fonctionne et ça fonctionne même très bien. Ce que j'ai envie aussi de faire et ça a été relevé par Monsieur De Block, ce que vous n'avez pas fait aussi. Vous n'avez pas cherché, vous n'avez pas fait des partenariats, pardon, fait des partenariats avec d'autres écoles et vous n'avez pas soulevé ou vous n'avez pas soulevé d'autres pistes, d'autres pistes, d'autres pistes pour remédier, pour remédier à ce problème? Euh. Donc ce que je veux dire, madame la bourgmestre, c'est que les parents ont eu à maintes reprises soulevé ce problème là, et à maintes reprises, vous répondez la même chose que vous ne pouvez pas faire grand chose pour trouver des solutions pour assurer cette continuité, euh, immersive. Euh alors c'est vrai qu'il y a des. Il y avait des parents qui on voulait vraiment. Je vous prie.

De penser à terminer votre temps et largement.

Il y avait vraiment. On voulait vraiment créer cette filière francophone à 100 %, mais la plupart en tout cas souhaitaient que cette filière immersive continue et comptait en tout cas sur votre travail, sur votre travail et sur votre volonté en tout cas de concrétiser

et d'aller chercher, d'aller faire des partenariats, d'aller creuser d'autres pistes pour pouvoir remédier à ce problème. Et on le comprend pas. Moi personnellement, je ne le comprends pas puisque l'enseignement c'était un des axes majeurs de votre accord de majorité. Et on constate aujourd'hui, à la fin de cette législature que cet axe n'a pas été vraiment respecté puisque voilà, la filière est. Merci en tout cas, entre autres, n'a pas été respecté. Les objectifs de la filière immersif n'ont pas été respectés. Monsieur le Président.

Euh. Madame Raïs souhaite intervenir. Elle est, comme vous le savez, en charge de l'enseignement néerlandophone.

Euh, Monsieur Hamzaoui, je tiens juste à apporter ma petite contribution, vu que je suis échevine de l'enseignement néerlandophone et que j'ai été aussi confrontée à la pénurie d'enseignants. Et j'ai dû mettre en place un système de quatre jours semaine dans deux écoles qui sera effectif en septembre. Pour trouver des enseignants, vous pouvez remuer ciel et terre. Des enseignants néerlandophones, ça ne marche pas comme ça. C'est très difficile. C'est très compliqué. Moi qui assure cinq écoles, un enseignement néerlandophone, je galère au jour d'aujourd'hui à en trouver. Je galère à faire en sorte que des enseignants puissent enseigner dans nos écoles. Et c'est une situation dans toutes nos écoles à Bruxelles. Ce n'est pas un cas particulier à Molenbeek ou dans certaines écoles d'immersion, mais c'est un cas généralisé. Donc il est très, très compliqué de fidéliser, de trouver des enseignants du côté néerlandophone pour pouvoir enseigner dans nos écoles. C'est une réalité. C'est un combat qu'on mène depuis, euh, plus enfin plusieurs années. J'ai été aussi confronté avec cette problématique là, mais elle s'est accentuée les deux dernières années. Donc je comprends la frustration, je l'entends bien. Euh, vu que je suis euh, pleinement concerné, euh. Et j'ai même dû prendre un choix très compliqué, c'est de proposer un système de quatre jours semaine. C'était ça ou fermer des classes. C'était ça ou fermer carrément des écoles. Donc on a été assez courageux à ce niveau-là. On a frappé à toutes les portes pour trouver de l'argent, des financements. Mais ça ne veut pas dire qu'on a directement trouvé des nouveaux professeurs. Pas encore en tout cas. On a su en retenir, on a créé une rétention. Mais trouver des nouveaux enseignants, c'est pas encore d'actualité. On espère, on espère en attirer, mais c'est vraiment compliqué. Voilà, je voulais, je voulais mentionner ça. Merci.

Un dernier mot? Allez y.

Merci, madame la bourgmestre. Je comprends très bien cette pénurie, madame. Madame L'echevine Mais ce que je reproche à ce collègue, c'est le fait que vous n'avez pas pu étudier, par exemple, la possibilité de donner des incitants financiers. Cette possibilité juridique. En tout cas, vous n'avez pas pu. Vous n'avez pas creusé, Vous n'avez pas allé chercher l'information comme quoi? Ou la possibilité en tout cas de donner une incitation, par exemple financière, à ces professeurs pour les inviter ou les retenir, en tout cas à donner cours. Cette possibilité là que je que je reproche en tout cas à ce collègue.

Des incitants financiers, ce n'est pas la commune qui les procure, Non, dépend pleinement de Du côté de la Flandre, ils sont payés par la Flandre. C'est pas la commune qui paye nos nos nos nos professeurs ou créer des incitants financiers. On n'a pas du tout ni le budget et ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. En tout cas, les incitants financiers, ils ont déjà été discutés au niveau du Parlement. Euh flamand, c'est déjà des pistes concrètes qui ont été mis au niveau du Parlement. Sur la table, on a tout un listing de propositions qui ont été proposées à plusieurs reprises. On a même été rencontrer le ministre Benoit dans son cabinet chez lui pour lui demander de nous aider. C'était. C'était un cri de détresse qu'on avait organisé avec toutes mes

écoles et les écoles néerlandophones à Bruxelles. Donc, ce n'est pas la commune qui peut résoudre ce problème là. Ça, il faut vraiment distinguer. Il faut vraiment faire attention à ce qu'on dit à ce niveau là, parce que la patate chaude retombe à la commune, C'est vrai, mais ce n'est pas la commune qui finance et qui dispose des leviers financiers pour résoudre ce problème là.

Le vrai dernier mot, Monsieur Hamzaoui. Allez y!

Merci, merci. Vous avez fait ce travail là du côté néerlandophone, mais l'école en question et les deux côtés de la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce que ce travail là a été fait de ce côté là aussi, Ça, c'est encore une autre question.

Mais, monsieur.

Et donc, c'est pour ça.

Que je vous dis, même.

Si, même en s'adressant au pouvoir, le financier le plus fort qui a le plus envie que ça se passe en plus, parce.

Que ça, ça.

Les intéresse.

Madame.

Madame la Bourgmestre, essayez.

D'étudier s'il n'y a pas que. Il n'y a pas.

Je vous remercie, mais vous avez.

L'impression que j'ai des.

Pouvoirs que je n'ai pas.

Laissez moi terminer. Vous pouvez terminer par après si vous voulez prendre la parole et je prendrai encore la parole. Mais ce que je voulais, ce que je voulais dire, madame la bourgmestre, c'est qu'il n'y a pas que les institutions financières, il n'y a pas que le gouvernement flamand qui peut qui peut donner ces ces incitants financiers. Ce que vous pouvez. Vous pouvez par exemple alléger les critères pour pouvoir enseigner. Mais ça, c'est des possibilités qu'il faut étudier. Et vous dites Non, on ne comprend pas. Alors répondez nous avec des avec des demandes. Et moi, ça fait cinq ans, ça fait dix ans que ça fait, ça fait. Madame. Madame la Bourgmestre, cette école a été ouverte en 2016, On y en est en 2024. Depuis, qu'est ce que vous avez fait? Vous parlez? Vous parlez de moi là? Moi, je vous parle des années depuis 2018, depuis 2018. Madame.

Je ne sais pas changer la loi des.

Profs.

Avec une école sans prof néerlandophone.

Je ne sais pas la changer la loi.

Mais je.

Vous dis! Vous n'avez même pas fait d'effort pour chercher des professeurs n'a pas dit ça.

Est ce que vous avez écouté ma réponse? Vous voulez que je la relise? Allez, je vais relire ma réponse juste pour faire rire vos camarades. Non mais allez.

Je vais vous dire, ça.

N'a aucun sens, Vous n'écoutez pas les réponses et puis vous faites comme si elle n'existait pas.

Il y a d'autres pays qui n'ont pas été chercher et qui n'ont pas été creusés. Alors je vous demande.

Dont acte. La parole est à madame Hadi. Allez y, madame Hadi.

Euh ben donc comme dit précédemment, euh, je voulais faire une interpellation à propos du projet de l'ouverture d'un guichet anti-discrimination. Donc ça a été voté par le conseil communal en novembre dernier et je voulais savoir aujourd'hui où est ce qu'on en est, quelles avancées on pouvait déjà avoir et pour quand pouvons nous espérer être invités à l'inauguration du guichet? Et par ailleurs, en fait, je sais aussi que, en 2018, on avait voté, euh, la législation précédente, un plan, euh un plan diversité. Quel suivi a été fait de ce plan? À quelles applications? Parce que pour l'instant, on n'en voit pas. Et il y avait aussi dans ce plan de diversité un projet avec Actiris pour faire un audit des discriminations sur la commune. Euh. J'ai en tout cas à ce jour pas l'impression que ça a été fait non plus. Donc Est-Ce qu'on doit attendre la prochaine législation pour que ça se mette en place? J'espère bien que non. Euh. Je pense que les Molenbeekois ont plus que jamais besoin de ce guichet anti-discrimination. Donc voilà, concrètement, quand est ce qu'on peut voir ce guichet?

Merci pour votre question, madame Picard.

Je voudrais me joindre quelque peu à l'intervention de Madame parce que, en fait, euh, l'implantation d'un guichet, euh, anti-discrimination, est très précieux pour les habitants qui souvent, hélas, vivent la discrimination au quotidien, que ce soit en matière d'accès au logement ou d'accès aux certains services publics de métier et d'accès à l'emploi, euh du fait de leur origine ou encore de leur âge ou de leur handicap. Donc il est vrai que cette initiative, elle est précieuse et qu'il faut, il est impérativement, euh, y accorder un un suivi, si ce n'est que maintenant, euh, je ne sais pas, euh exactement. Euh, j'attendrai la réponse de madame la Bourgmestre pour partie. Mais d'un autre côté, euh, ça engage quand même beaucoup de moyens. Et donc euh, il me semble que ce ne serait pas maintenant qu'on pourrait éventuellement les dégager vu les élections prochaines. Je vous remercie.

Merci.

Pour la. Vente de vos. Zones anti-discrimination Looked Like the person to do the gift die in the West. And it all might and be here in the strokes Manifester haben needed to. Die and get standard and give in the air and discrimination. Workers in use brochure of telephone number of the world in my life and the way you need.

Ok, je vais répondre. Donc euh. Sur le plan diversité et son suivi, je. Vous n'aviez pas euh, mis cette question, donc je n'ai pas d'éléments à ce stade, donc désolé par rapport à ça. Et peut être revenir avec une question écrite sur ce point précis, je vais répondre pour, euh, le le guichet. Donc effectivement, c'est un dispositif, euh, qui nous tient à cœur, qui a tout son sens. Comme madame Picard l'a bien illustré, on a énormément de nos citoyens qui sont victimes de discrimination, que ce soit euh, dans l'accès au logement, moi c'est ce que je vois le plus, mais évidemment aussi à l'accès à l'emploi où ils viennent peut être moins se plaindre, Mais c'est absolument évident et on le voit dans les chiffres D'actiris, dans les chiffres d'Unia et dans toutes les études qui travaillent là dessus. Et puis après, il y a le volet par rapport à au travail de l'administration, mais moi je n'ai pas d'indication que ce soit un lieu où il y a énormément de discrimination. Euh je devrais aussi mentionner qu'il y a parfois des plaintes en ce qui concerne la police, mais que là il y a une filière spéciale pour pouvoir porter plainte et qui, euh, qui est utilisée, euh, parfois, à ce titre, Donc, euh, en réalité, il s'agit de créer un nouveau service qui a une vocation transversale. Ça, pour une administration comme la nôtre, c'est assez compliqué. Et donc euh, aujourd'hui on est un petit peu en retard parce qu'on a certaines personnes ressources qui ont été absentes ou qui sont encore absentes. Euh, puisqu'il faut réunir toute une série de services. Euh j'ai oublié de parler de la médiation qui a déjà un rôle, évidemment, qui peut parfois être contactée par rapport à ça, ou du service communal d'aide aux victimes, qui peut également être une porte d'entrée. Et donc il faut pouvoir réunir toutes ces personnes pour ensuite avoir une imagination de comment on fait au niveau physique et comment on fait au niveau de la formation d'un agent et du profil d'un agent qui pourrait favorablement s'occuper de ça. Donc la réflexion a un peu avancé. Euh. Je dois dire aussi que c'est amené en plus dans cette réflexion. Un autre élément, c'est que nous avons désormais l'obligation également de mettre en place un référent intégrité, euh, notamment concernant les problématiques relatives aux lanceurs d'alerte. Et donc ça a été joint à la réflexion sur le guichet anti-discrimination, parce qu'on voit bien que le référent intégrité et le référent anti-discrimination, euh, ont beaucoup de points communs. En fait, ce n'est pas la même chose, mais il y a beaucoup de points communs, surtout dans l'exercice de la transversalité et dans les différents différents canaux qui peuvent amener les gens à venir dans ces deux dispositifs. Et donc il y a un profil de fonction qui est en cours d'élaboration afin de déterminer un champ de compétence et un positionnement dans le cadre. Mais comme le dit madame Picard, aujourd'hui, nous n'avons pas non plus de fonds. Donc, vous voyez que c'est un chantier d'envergure. On n'a pas pu, à cause de sa complexité, surtout à cause de la transversalité, avoir déjà un résultat rapide. Mais je vous remercie d'avoir pu amener ce point aujourd'hui pour qu'on fasse le point, parce que je pense que c'est un dispositif effectivement que l'ensemble du conseil communal attend. Voilà. Madame a dit Allez y.

Oui, je regrette un peu l'évolution des réponses où il y a quelques mois, vous aviez dit que c'était question de quelques semaines à finalement maintenant quelque chose de de pas réalisable, du moins pas tout de suite, c'est ça. Mais bon, c'est pas que.

C'est pas réalisable et clairement, on a manqué de certaines personnes qui étaient clés pour organiser cette transversalité. C'est une des choses les plus compliquées d'organiser la transversalité dans une grande administration. Et donc voilà, effectivement, j'aurais pensé que ça irait plus vite et ça a été ralenti.

Mais je pense qu'une étape intermédiaire serait peut être de former le personnel administratif à la question de la discrimination, ça pourrait déjà amener des réponses aux citoyens. En attendant l'ouverture du guichet, je vais.

Proposer ce sujet aux formateurs, à l'équipe de formation. Super, Merci! Ok. Le sujet suivant est amené par Monsieur El Bouzidi. Euh. C'est une interpellation relative à l'état du parking Brunfaut. C'est madame Raïs qui va répondre. C'est pas madame Raïs qui va répondre. Pardon? Attendez moi. C'est censé être monsieur Azzaoui, mais il n'est pas là. Euh. Est ce que je peux vous suggérer? Parce que moi, je n'ai pas de réponse pour vous par rapport à ça. De plutôt la transformer en question écrite. Je suis désolé. Moi j'ai quelques éléments éventuellement, mais je ne sais pas répondre à l'ensemble. Quand même être timide. Ok, allez y et je vais vous apporter les éléments qui sont en ma possession. Je me suis.

Dit décide là.

Mais ça m'a fait quand même déjà deux fois ou trois fois qu'on a posé des questions qui concernent Monsieur Azzaoui et qui n'a tout simplement pas là pour répondre. Voilà, je trouve que ça ne va pas. Il y a des questions qui sont prévues, tout échevin qu'on est l'ordre du jour. Et voilà, je me dis Ah, il y a un petit système, il y a un certain voilà, c'est pas un hasard. Question Monsieur n'est pas là, je trouve que ça ne va pas, ça manque, c'est un manque de respect je trouve. En plus, il est responsable d'apporter avec ses services des réponses et personnes du collège collégial. Je signale un peu amené de ces réponses.

Mais moi je.

Vais essayer d'apporter quelques réponses parce que c'est un dossier que je connais quand même, mais de loin. Mais voilà, je ne suis pas sûre de pouvoir répondre à tout. Euh franchement voilà. Mais allons y, allons y, allez y monsieur Bouzidi, parce que si en plus vous me dites que ça a déjà été reporté, c'est gênant. On a d'autres questions? Allez y, allez y. Je réponds à ce que je peux pour ce que vous n'avez pas, vous introduisez une question écrite.

Ok, merci. Ok, madame la Présidente. Merci.

La situation est chaotique au parking Brunfaut. Les gens qui passent par ce parking ne se sentent pas du tout en sécurité. Il y a des jeunes qui traînent près des portes. Il y a du tapage nocturne qui empêche les riverains de dormir. Les caméras de surveillance ne fonctionnent pas. Vandalisme. Le parking est squatté dans chaque coin. Il y a des gens qui sont là et en plus, c'est un. L'endroit est devenu un paradis pour les consommateurs de drogue. Alors, qui est responsable de ce parking? Quelle solution allez vous mettre en place pour régler la situation et dans quel délai? Merci.

Monsieur Deblock, vous voulez intervenir? Allez y.

Monsieur Bouzigue m'a demandé d'apporter un complément parce qu'on a On a rencontré plusieurs commerçants, euh ces derniers, ces derniers jours et donc ils se plaignent pour la chaussée de Gand. Euh, vous savez très bien, le problème de stationnement est énorme. Et donc il faut dire que quand on parlait de la possibilité du parking Brunfaut pour soulager les problèmes de stationnement pour les clients de la chaussée de Gand, plusieurs commerçants nous ont bien ri. Jaune. D'abord, il y avait le problème de circulation avec les travaux au long du canal qui qui font que voilà, c'est un bordel, Vraiment, les gens ne s'y retrouvent pas. On a intérêt à mieux indiquer je pense. Euh Comment trouver ce parking, mais de l'état de ce parking en fait, empêche des clients à visiter Chaussée de Gand. Les gens ne veulent plus mettre leur voiture là et donc je pense que ce n'est pas juste un problème pour les usagers, Les habitants. C'est aussi un problème pour les commerçants de l'axe chaussée de Gand.

Mais comme je vous l'ai écrit, il y a aussi des gens qui travaillent et qui doivent se parquer là, euh, qui bien souvent passent 1 h à chercher un emplacement de parking et puis le soir, retrouvent parfois leur voiture complètement abîmée. Je vous en ai parlé, je vous l'ai écrit, mais je voulais quand même dire que c'est un vrai gros problème et c'est pas récent. Donc il faudrait vraiment Et la barrière qui était pulvérisée Pulvériser régulièrement et pas de contrôle. Pas de contrôle social.

Alors c'est effectivement un endroit où on a connu pas mal de difficultés. Régulièrement, on arrive à y pallier et puis ça, ça recommence. Donc c'est vrai que c'est un endroit qui demande notre attention de manière constante. La police est bien au courant de ça. Les gardiens de la paix également. En ce qui concerne le parking aujourd'hui, en fait, c'est une concession du logement molenbeekoïse vers la société de parking privé Indigo. En théorie, c'est Indigo, la société de parking privé, qui est responsable de la sécurité et du nettoyage. Alors début juillet de cette année, on m'indique qu'il y a eu un grand nettoyage du parking et que fin juillet 1 contrôle a été effectué et que tout allait bien. Mais je sais que les vacances sont beaucoup plus calmes pour toute une série de U de fait, et donc ça n'indique pas que ça ne se reproduira pas. Mais je sais aussi qu'il y a une réunion prévue à la mi septembre pour faire le point sur le parking et éventuellement envisager des des des changements dans la concession et d'autres manières de fonctionner. Ça, ce sont les éléments dont moi je dispose aujourd'hui. Voilà. Juste. C'est juste.

Juste une question. Il y a une convention entre le logement ou la commune et Indigo. C'est le.

Logement indigo. La commune n'est pas dedans.

Il y a. Il n'y a pas de sanction. C'est c'est la société qui ne fait pas.

Je ne sais pas répondre à cette question aujourd'hui. Je suis désolé. Mais je pense que la réunion a pour but. Enfin, je sais que la réunion a pour but de mettre les choses à plat et d'éventuellement aller vers un autre type de contrat. On verra. C'est une source de préoccupation, clairement. Vous avez raison. Et les policiers sont avertis de ça parce qu'effectivement j'ai reçu des plaintes également des habitants des environs, tout simplement. Bien sûr. Voilà, je suis désolé, je vais devoir vous frustrer en en restant là sur cette question. N'hésitez pas à poser une question en question écrite. Non mais en fait, pour la suite, c'est juste Monsieur El Bouzidi en fait. Ok, on avance. Euh. Et c'est à vous Monsieur Deblock pour les résultats du CEB. Par contre, là j'ai un petit souci. Moi j'ai lu attentivement votre interpellation et je crains qu'on puisse distinguer de quelle école il s'agit. Je vous propose qu'on discute de ça plutôt en huis clos. Je ne sais pas comment ça marche. On fait ça? Oui, ça sera plus ça. Ça sera plus. Plus confortable, je pense, pour tout le monde. Alors euh. On va chez Monsieur El Bouazzaoui pour la collecte des poubelles. Il est là? Il est pas là. Ok. Et monsieur, elle dit toujours pour l'état des routes. Ok, et bien euh. Dans ce cas, on termine la séance publique et on remercie notre nombreux public. Et nos techniciens. Merci beaucoup.